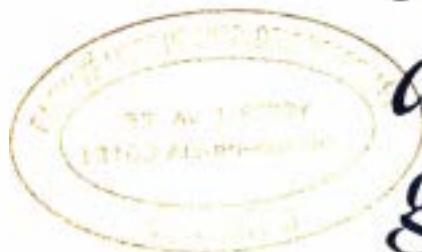


la
REVUE
reformée



*soli
deo
gloria*

LA REVUE RÉFORMÉE

REVUE THEOLOGIQUE ET PRATIQUE

à l'usage des fidèles, des conseillers presbytéraux et des pasteurs
publiée

par la SOCIETE CALVINISTE DE FRANCE

Rédaction : 8, rue de Tourville, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (Seine-et-Oise), France.

Abonnements : Souscriptions et envois de fonds exclusivement à :

M. Jean MARCEL, 31, rue de Noailles

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (Seine-et-Oise)

C.C. Postal : Paris 728.462

4 fascicules de 48 à 61 pages

Abonnement ordinaire : 550 fr. f. ; Etranger : 750 fr. f.

Abonnement de solidarité : 800 fr. f. (ou plus) ; Etranger : 1.200 fr. f. (ou plus).

Pasteurs et assimilés, étudiants, pour la France seulement, abonnement à prix réduit: 400 fr. f.

Les abonnements de solidarité permettent d'assurer le service de la *Revue* à prix réduit à des personnes qui en seraient autrement privées, ou de servir des abonnements de propagande.

Belgique : Librairie évangélique, 119, avenue Cogen, Uccle, Bruxelles, C.C. Postal : 17.14.21.

Abonnement annuel : 120 fr. b. ; le numéro : 35 fr. b.

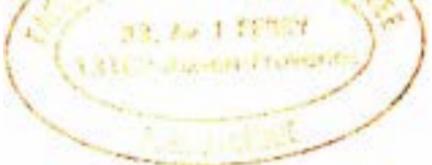
Autres pays : Utiliser provisoirement les mandats internationaux.

Prix du numéro : 450 fr. f. Etranger : 200 fr. f.

La souscription à *La Revue Réformée* donne droit à l'inscription, comme membre associé, à la Société Calviniste de France.

SOMMAIRE

NOTRE BUT	1
Le Christianisme Réformé, ordre universel de pensée, André SCHLEMMER	4
Christ est-il mort d'une rupture du cœur ? Stuart BERGSMA	11
Gethsémané, Pierre-Ch. MARCEL	21
<i>Lettre de Hollande</i> , J.-D. DENTERINK	34
<i>Lettre d'Amérique</i> , A. BRINK	38
<i>Lettre de Hongrie</i> , E. CZAKO	41
BIBLIOGRAPHIE	42
La Société Calviniste de France	48



NOTRE BUT

La pensée réformée française, telle qu'elle s'est exprimée au temps de la Réforme et jusqu'au XVIII^e siècle, a fait le tour du monde et s'est implantée partout. Au cours des cent dernières années, aux Pays-Bas, en Ecosse, en Hongrie, aux Etats-Unis, en Afrique du Sud, en Allemagne — pour citer les centres les plus actifs — les richesses de la Réforme française ont été développées, approfondies, exprimées dans le langage le mieux adapté au temps présent. Des pléiades de théologiens et d'hommes d'action n'ont cessé, et ne cessent, de penser dans un esprit authentiquement réformé et, sans rien sacrifier du patrimoine de la foi, révélé dans les Saintes Ecritures, de résoudre les problèmes nouveaux. La bibliographie étrangère moderne, présentant à l'homme d'aujourd'hui les richesses de la pensée le plus résolument biblique et réformée, est considérable : sa portée est œcuménique.

Or, nous constatons que la plupart des membres de l'Eglise Réformée de France ignorent tout, ou presque tout, de la pensée des Eglises et des théologiens qui, sur le plan de la foi et de la conception générale de la vie chrétienne, sont nos sœurs et nos frères par la chair et par le sang. Des sources d'une fécondité prodigieuse restent inemployées. En vérité, nous savons peu de chose de la pensée réformée contemporaine. On se réfère, il est vrai, de plus en plus à Calvin. Mais Calvin pensait et parlait en termes du XVI^e siècle, alors que les théologiens réformés et les Eglises d'aujourd'hui parlent en termes d'aujourd'hui. Avec peine, et souvent avec insuccès, surtout dans les questions dogmatiques, nous essayons de combler seuls le « vide » de quatre siècles (Calvin-1950), conséquence d'une ignorance qu'on chercherait vainement à excuser. Et nous le faisons avec tous les aléas d'une pensée incertaine et qui se cherche, sans mettre à profit, le plus souvent, l'ensemble de la documentation réformée publiée au cours des siècles dans notre langue, et sans nous référer aux sources étrangères modernes, exception faite de certaines sources suisses ou allemandes qui nous sont plus accessibles. Nous nous heurtons à des questions capitales, que nous croyons nouvelles, étudiées cependant par des théologiens français totalement oubliés aujourd'hui, ou résolues ailleurs depuis longtemps ; nous ignorons tel problème à l'étude chez nos frères en la foi. Petite minorité, pensons-nous, alors que nous sommes loin d'être seuls, nous souffrons d'un dangereux complexe d'infériorité.

L'élaboration et l'expression de la doctrine réformée ne peuvent être le fruit de l'Eglise d'une seule nation, pas plus qu'elles ne peuvent être, et ne furent, celui d'une seule génération, à plus forte raison d'un seul homme, serait-ce Calvin ! Nous devons penser chez nous avec les Eglises et les docteurs qui, avec nous, se réfèrent à la même source inspirée : l'Ecriture Sainte ; qui professent les mêmes confessions de foi, et ont les mêmes méthodes de travail. Il faut mettre nos trésors en commun et penser en commun. L'isolement théologique d'une seule Eglise réformée est une attitude inacceptable, qui consommerait à la longue sa ruine dans les domaines de la foi, de la pensée et de l'action.

Combler dans la mesure du possible les lacunes profondes de notre information de langue française ; briser notre solitude et donner aux protestants de France le sens d'un œcuménisme réformé ; exposer la doctrine et toutes ses conséquences pratiques dans un langage accessible au plus grand nombre : fidèles, conseillers presbytéraux et pasteurs, afin que Dieu soit honoré et glorifié, TEL EST NOTRE BUT.

★

Pour atteindre ce but, LA REVUE RÉFORMÉE publiera notamment :

1° Des articles exposant la doctrine réformée. Les uns, sur telle question délicate, supposeront des lecteurs certaines connaissances précises ; les autres seront accessibles au protestant moyen, dans le but de former sa foi et sa pensée, et de l'aider à vivre pleinement la vie chrétienne. Les principaux chapitres d'une exposition générale de la foi réformée seront successivement étudiés.

2° Des commentaires bibliques et exégétiques, des explications cursives de portions importantes des Ecritures, donneront le sens d'une exégèse constructive.

3° Des informations et des publications de textes importants signaleront les œuvres maîtresses de la théologie réformée, qu'elles soient anciennes — si elles ont conservé leur vigueur — ou modernes, françaises ou étrangères. Par des notes biographiques, des exposés et des analyses de leurs œuvres, LA REVUE RÉFORMÉE fera connaître les théologiens réformés contemporains.

4° Les grands faits de la vie réformée à travers l'histoire et le monde d'aujourd'hui feront l'objet d'études spéciales. Les nouvelles essentielles de la vie et de l'activité des Eglises réformées étrangères, les décisions de leurs Synodes nationaux seront publiées.

5° Certains articles se rapporteront à la cure d'âme et à la direction spirituelle ; ils mettront en relief la vigueur et la bienfaisance de la foi dans tous les domaines de l'activité humaine.

6° LA REVUE RÉFORMÉE publierà des études critiques, présentées d'un point de vue réformé, sur les courants de la pensée contemporaine, philosophique et scientifique. Elle s'intéressera à toutes les questions relevant de l'actualité ecclésiastique protestante en France et contribuera à préparer l'ordre du jour de nos Synodes.

7° La bibliographie des œuvres françaises et étrangères tiendra une place de choix.



Pour faire face à cette tâche, nous nous sommes assuré — et nous assurerons de plus en plus — le concours de fidèles de diverses professions, de pasteurs, de docteurs et de professeurs des principales Facultés et Universités réformées du monde entier. La liste ci-jointe est encore très incomplète et sera largement étendue. Il serait impossible de trouver une collaboration plus brillante. Nous sommes sûrs que nos lecteurs l'apprécieront à sa juste valeur.

En précisant ainsi ses buts et sa méthode, LA REVUE RÉFORMÉE n'entre en concurrence avec aucune des publications actuelles de langue française. L'ancien Bulletin de la Société Calviniste donne naissance à une publication mieux adaptée aux exigences du temps présent.

Nous souhaitons nous acquitter de notre tâche avec amour et pour la seule Gloire de Dieu.

LA REVUE REFORMEE serait reconnaissante, à tous ceux qui approuvent et apprécient son but, de bien vouloir lui communiquer les adresses des personnes susceptibles de s'y intéresser. Toute liste de membres responsables, de conseillers presbytéraux, de disséminés, etc., sera la bienvenue.

Adresser toute la correspondance au siège de la Revue : 8, rue de Tourville, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), France.

LE CHRISTIANISME RÉFORMÉ : ORDRE UNIVERSEL DE PENSÉE

par André SCHLEMMER

Le Christianisme Réformé est une religion qui se veut *pensée*. Sans doute est-elle soumission de la *volonté* à Jésus-Christ, connu par l'Ecriture Sainte, comme l'Islam est obéissance à Dieu s'exprimant par la voix du Prophète, le catholicisme obédience à Dieu représenté par la hiérarchie ecclésiastique, le Kantisme fidélité à l'impératif catégorique, substrat de Dieu. Sans doute est-elle *sentiment*, de même que la Baktiyoga, le luthéranisme, l'arminianisme, le Rousseauïsme ; et *émotion*, comme toutes les religions à base de mysticisme. Elle ne serait pas si elle n'avait à son origine l'évidence du Saint-Esprit ; dans ses effets l'assujettissement à Dieu ; comme influx de vie l'amour de Dieu et la charité.

Mais le fait que la volonté, la présence et l'amour de Dieu se révèlent pour le peuple réformé dans l'Ecriture, l'obligent ou devraient l'obliger à réfléchir sur sa foi et, en fonction de celle-ci sur sa vie entière. Aussi bien le culte est-il fait de méditation, de prières qui doivent être sincères, conscientes et réfléchies et de sacrements conçus comme « Paroles visibles de Dieu » (1).

Il est significatif que le catéchisme de Calvin commence par cette affirmation : la principale fin de la vie humaine est de connaître Dieu.

De fait, quand les fidèles de l'Eglise réformée cessent de penser leur foi, et d'être tous en quelque sorte théologiens elle est menacée de mort.

Evidemment, il n'y a pas de religion sans pensée, mais il n'y en a pas où la pensée exige au même point d'être à la fois *religieuse* (2), *personnelle* et *objective*. La pensée catholique romaine se veut objec-

(1) Augustin, cité par Calvin : Préface de *La forme des prières et chants ecclésiastiques*.

(2) La pensée scientifique, objective et personnelle, a donc des affinités avec la pensée réformée, et c'est pourquoi celle-ci y prédispose, comme le montre l'histoire ; mais actuellement, l'esprit scientifique croit le plus souvent être a-religieux.

tive ; elle n'est pas tenue d'être personnelle ; et en religion athée, la pensée communiste s'en garde.

La pensée religieuse de l'arminien ou du luthérien est essentiellement personnelle, mais s'accepte subjective ; on peut en dire autant de toutes les religions basées sur les états mystiques ou les sentiments ; et parmi les religions athées, le bouddhisme est une intellection résolument égocentrique (bien qu'impassible), puisque solipsiste.

Objective, la pensée réformée l'est d'abord par son pessimisme en face de la nature humaine. Le péché n'a pas seulement détourné du bien la volonté de l'homme : il a obnubilé son sens spirituel ; il a faussé toutes ses facultés : sensibilité instinctive et affective, clairvoyance de l'intuition et du jugement. Ainsi est écartée toute tentation de prendre comme guide, comme règle, ou comme raison de vivre, c'est-à-dire en quelque sorte de déifier rien de ce qui est le Soi : soi individuel (corps, sens, sentiment, impressions artistiques, émotions mystiques, raison), avec ses composantes sociales qui sont devenues sa chair et son sang (conscience morale, patrie, race, classe ou société) (3), car l'homme est entier, corps, vie et âme, dans le péché comme dans la régénération et la pensée réformée est seule avec le jansénisme, qui a fait la profondeur de nos écrivains classiques, à avoir la force de regarder en face la conception de la nature humaine. Mais la doctrine réformée de l'homme est cependant personneliste, puisque toute vocation de Dieu s'adresse à des personnes et que cela suffit à donner à chaque être humain, à chaque vie humaine, une valeur unique. Elle est personnelle aussi parce que chacun ne la comprend bien que s'il éprouve au fond de lui la servitude mortelle du péché et la liberté des enfants de Dieu, par la vie en Christ.

Objective, la pensée réformée l'est aussi par sa soumission à l'Ecriture Sainte. Sans doute, l'autorité de celle-ci est-elle établie une première fois et souvent renouvelée dans l'esprit du croyant par l'évidence intérieure que lui apportent les témoignages du Saint-Esprit, c'est-à-dire par le choc personnellement reçu de la vérité divine s'imposant comme telle. Une fois cette autorité ainsi établie, rien ne peut la remettre en doute, précisément parce que l'Ecriture, en projetant sa lumière décisive sur la corruption de la nature humaine, ruine par avance les objections que la raison, le sentiment ou la conscience morale élèvent contre la révélation ; et surtout parce que les faits de la vie confirment continuellement, dans l'esprit qui pense selon elle, qu'elle est bien la clef universelle de la vérité et de la vie.

(3) Barrès jeune cultivant son Moi y découvre l'instinct (*Le Jardin de Bérénice*) le milieu social et le pays d'origine (*Les Déracinés*) puis la patrie, c'est-à-dire les morts (d'où son œuvre nationaliste).

Mais la pensée réformée est *personnelle* parce que ces certitudes ne sont vraies que si elles sont vécues, et parce que, pensée religieuse, elle contient une doctrine de salut qui n'est comprise que par le cœur, là où la corruption totale est personnellement éprouvée comme conviction du péché, là où le salut est reçu en pliant les genoux devant le Christ, dans la reconnaissance et dans l'adoration, là où est perçu son appel et où vit la foi. Autrement dit, la pensée réformée est personnelle parce que chrétienne et évangélique.

Et cependant même en temps qu'elle est personnelle, elle ne cesse d'être objective, par sa connaissance de la souveraineté de Dieu. Celle-ci fait de la foi même l'œuvre du Saint-Esprit, engendrant le cœur régénéré d'une nouvelle naissance, instaurant par la grâce sanctifiante du Christ la vie cachée en lui.

Souveraineté de Dieu qui fonde la valeur objective de la prière, qui interdit toute conception magique des formules, des rites et des sacrements, qui refuse à l'homme tout droit sur Dieu, qui barre la route à tout paganisme, à toute idolâtrie, à l'intronisation de toute créature ; et qui, en reconnaissant la Royauté du Fils, abolit toute théosophie, toute tentative prométhéenne, toute exaltation, même ascétique du soi.

Souveraineté de Dieu qui, dans le théocentrisme biblique, fonde la science, le droit, la morale et les rapports sociaux ; et dans le christocentrisme évangélique délivre la vie spirituelle de tout égocentrisme et fait de la charité comme de la piété un élan de reconnaissance et de vie.

Souveraineté de Dieu sur le monde et sur l'homme qui a donné à celui-ci puis préservé en lui de la détérioration générale, par un don, général aussi de sa grâce, un esprit analogue à celui de son créateur, en temps qu'il est capable de comprendre les lois du monde créé, de prévoir ses phénomènes et dans une large mesure de diriger ses énergies et ses inerties, donc de régner sur lui. Souveraineté de Dieu qui fonde donc la science comme connaissance réelle, objective, d'un monde réel, qui a confié à l'homme la puissance que donne la science, mais lui a donné en même temps une vocation d'intendant de la terre. Elle lui assigne ainsi comme règle à ce pouvoir le respect de la création divine et de l'ordre institué par Dieu et corrige, selon la doctrine réformée, l'indifférence de la raison scientifique par la conscience d'une responsabilité *personnelle* et le devoir d'un amour vivant à l'égard des êtres.

La pensée réformée garde ce style objectif et personnel dans sa conception de l'Eglise. Vivant de la grâce et de la Parole de Dieu, l'Eglise Réformée garde ce double caractère : rassemblant des chrétiens dont la foi personnelle atteste qu'ils ont reçu personnellement

vocation de Dieu, en même temps qu'ils sont au bénéfice de son alliance de grâce, fait objectif ; fondée sur la Parole de Dieu, donnée objective, elle appelle tous ses membres à étudier l'Ecriture pour la connaître personnellement, guidés par l'action personnelle du Saint-Esprit, et à confesser chacun et tous ensemble leur foi personnelle, en des textes symboliques qui s'efforcent très honnêtement de résumer ce que signifie l'ensemble de la révélation chrétienne telle qu'elle se présente à un esprit objectif ; affirmant son unité autour du fait de l'Ecriture, mais admettant, là où celle-ci n'est pas explicite, une certaine variété de pensée personnelle.

Dans le domaine de la piété, la pensée réformée conserve ce double caractère : sincérité personnelle, mais soumission à la volonté de Dieu se traduisant objectivement dans sa Parole et dans les faits qu'il dirige ; méfiance à l'égard de l'apport tout subjectif du mysticisme cultivé par les divers procédés d'exaltation religieuse.

Les tendances complémentaires de l'esprit réformé créent ainsi un style de pensée qui se manifeste dans tous les domaines : et nous dépasserions la mesure de cet article si nous voulions en décrire toutes les applications aux diverses sciences, à l'art, aux activités humaines, aux rapports personnels, familiaux et sociaux. Elles s'expriment en un style de vie bien caractérisé, où s'associent l'originalité et la sobriété, l'indépendance et l'ordre, la culture et la simplicité, le respect de la personnalité et une discipline sociale qui n'est pas moins forte et impérieuse pour n'être écrite dans aucun texte humain, ni appuyée sur la contrainte extérieure. Elle se traduit par des institutions politiques où s'allient liberté et traditions, diversité et unité : monarchies constitutionnelles, républiques fédératives, démocraties fières de leur patriarcat.

En littérature et dans le journalisme, l'esprit réformé éprouve un malaise en présence des outrances et des jugements de passion qui détruisent l'objectivité ; son expression se veut sereine et juste. Mais il ne se méfie pas moins des démonstrations toutes rationnelles à allures syllogistique, des casuistiques subtiles, des ironies perpétuelles ou des airs détachés de tout ce qui dispense d'engagement personnel : il a surtout horreur de la pensée commandée, et la subordonne avec un sens aigu.

Le Christianisme Réformé, parce qu'il est biblique, est donc école de pensée, et d'ailleurs dans tous les sens de terme.

Le mot *pensée* est bien le plus général de tous ceux qui s'appliquent à nos facultés mentales. Il enveloppe aussi bien la simple attention (« j'y ai pensé ») que l'intelligence (« une pensée souple »), l'intuition (« il m'est venu une pensée poétique »), la cons-

cience morale (« j'ai lutté contre une mauvaise pensée »), le jugement (« voilà le fond de ma pensée »). Il comporte tout ce qui se passe dans l'esprit, depuis l'élaboration des données de la sensibilité et de la mémoire jusqu'à la formation des décisions. La pensée est donc en même temps que l'organe qui discerne, celui qui dirige, et son achèvement est à la fois la science et la sagesse.

Le mot ne s'applique pas seulement à la faculté de penser, mais au résultat général de son exercice.

Quand le penseur, en réfléchissant sur sa propre pensée, cherche à la rendre cohérente, il s'aperçoit qu'un certain principe central, doué d'une grande force d'attraction, en organise l'ensemble autour de soi ; ou, si l'on veut employer une autre métaphore non plus copernicienne mais physiologique, on verra qu'une pensée « capitale » joue le rôle directeur de la tête sur le corps de la pensée. La pensée est en effet comparable à un organisme, plutôt qu'à un système. On peut parler ainsi de la pensée de Péguy, de la pensée indienne.

Dans une conférence, Henri Bergson indiquait que chaque grand philosophe a fait ainsi une seule grande découverte d'où procède toute son œuvre. On peut le dire de tous les penseurs quelle que soit la discipline où excelle leur pensée.

Mais ce qui est, chez eux, conscient et élaboré, existe au fond, mais plus ou moins inconscient et informe, chez tout homme ; il y a en lui un *à priori* auquel se rapportent son attention, ses jugements et sa conduite, une mesure de toutes choses, un critère fondamental. Cela peut être lui-même ou une partie de lui-même, haute ou basse : savoir, jouissance, activité, orgueil ; ou être hors de lui : agent, famille, parti, société, patrie... Sans le savoir tout être humain a son dieu qui n'est pas toujours celui qu'il croit avoir ; il lui donne sa confiance, son amour, son attention et son obéissance.

Il peut changer de dieu, mais c'est alors un bouleversement non seulement de sa vie, mais de toute sa pensée. Qu'un homme adonné à l'argent soit saisi par une passion sentimentale, que dans la vie d'une femme férue d'études éclosent l'amour maternel ; que pour un bourgeois devenu snob la vanité prime sur l'argent ; voici que toutes les valeurs changent comme s'il y avait conversion... Ce qui rend impénétrables les êtres les uns aux autres, et cela est particulièrement sensible dans les conflits familiaux entre générations, c'est qu'ils n'ont pas le même dieu, et que, dès lors, leurs pensées, n'ayant plus la même mesure des valeurs et ne donnant plus le même sens aux mots, deviennent impénétrables l'une pour l'autre.

Ainsi ceux qui font profession d'athéisme ont leur dieu et leur foi, et ceux qui font profession de croire en Dieu ont souvent une préoccupation qui hante leur pensée et qui est vraiment leur dieu.

La pensée est d'autant plus dominée par un *à priori* qu'elle est moins consciente de l'être.

Nous voyons mieux maintenant combien de pensées au siècle dernier étaient arrêtées sur tout chemin conduisant à contredire leur doctrine matérialiste et leur foi au progrès, confortablement assises sur une série de principes mieux crus que démontrés, toute réalité faite de matière et de force, origine fortuite de la vie, formation automatique des êtres du plus simple au plus complexe, possibilité de ramener la psychologie à la physiologie, extrapolation de l'évolutionnisme au progrès futur de l'humanité, et dans l'étude de la religion et de l'exégèse, suspicion préalable envers tout esprit croyant (comme si un acousticien devait être sourd pour n'avoir pas d'idée préconçue sur les sons !).

Plus étrange encore a été, chez des milliers et des milliers d'êtres, avec leur adhésion au parti, le bouleversement, non seulement de leurs idées en matière de politique ou de sociologie, mais de leur morale ou de leur religion, la préoccupation initiale et légitime de la grandeur de la patrie ou de la condition ouvrière, entraînant une fanatique mise au pas de toute pensée.

Ainsi, la pensée réformée n'est pas frappée d'interdit intellectuel, du fait qu'elle a reçu de la Foi un *à priori*. Bien au contraire : elle prouve par l'expérience, en s'exerçant sur tous les plans, la valeur de son principe, de sa Foi. Toute pensée a son principe qui est sa foi, met sa confiance dans quelque une des idoles que l'être humain fait de son pouvoir et de ses facultés.

La foi chrétienne, la foi au Dieu tout-puissant, au Christ rédempteur, en sa grâce souveraine, la foi au Saint-Esprit parlant au cœur par la Parole de Dieu, est un principe dont l'application universelle est salutaire à la pensée.

Elle ne l'est bien entendu que quand elle est un engagement de tout l'être. La simple acceptation des formules d'un Credo ou d'un catéchisme, crues en quelque sorte par procuration, et même un intérêt tout cérébral pour la doctrine, mais qui n'entraîne pas le cœur ni ne transforme la conduite, n'est tout simplement pas la Foi. L'enseignement de saint Jacques ne contredit pas celui de saint Paul, mais prévient toute équivoque. Consacrer à la foi quelque compartiment de l'intelligence discursive sans penser toute sa conduite et toute sa vie ne serait pas « aimer Dieu de toute sa pensée ».

S'adressant à tout l'être, reçue par le cœur, comprise par l'intelligence, acceptée par la volonté, œuvre du Saint-Esprit, servante de la Parole divine, connaissance donnée par Dieu de lui-même et de son amour, la foi évangélique est formatrice d'une pensée saine et droite, quel que soit le champ de son travail.

Dépositaires de ce trésor, les chrétiens que nous sommes en méconnaissent trop la valeur. Ils en ont, même pasteurs, une ignorance invraisemblable et presque scandaleuse. Un travail de pensée religieuse a été accompli par nos très grands ancêtres, qu'il n'est pas permis de mépriser, faute de s'exposer au ridicule de découvrir la Lune ou à sauter par-dessus de décisives et élémentaires objections, rédigées depuis quatre siècles !

On n'a pas le droit de se priver de l'œuvre du Saint-Esprit agissant dans les toutes grandes intelligences que Dieu avait données aux serviteurs de son Eglise, jadis, et de ce qu'il donne à nos frères étrangers aujourd'hui. Et surtout, les données de la Révélation restent efficaces, pour sonder toute pensée, et jeunes pour nous conduire dans bien des découvertes. C'est pourquoi nous avons fondé cette Revue d'enseignement et de critique.

CONFERENCE INTERNATIONALE DES ETUDIANTS CALVINISTES 18-26 AOUT 1950 — PAYS-BAS

Nous sommes heureux d'annoncer la *Conférence Internationale des Étudiants Calvinistes* qui se tiendra en août 1950, en Hollande. Il est souhaitable que la participation des étudiants français soit nombreuse. Les demandes d'inscription peuvent être adressées au siège de *La Revue Réformée*, qui les transmettra aux responsables désignés.

Thème général : JESUS-CHRIST, ROI DE LA VIE.

Le matin, conférences étudiant les conséquences de la foi chrétienne dans les différents domaines de la vie.

L'après-midi : entretiens, échanges de vues, promenades et excursions.

Le soir : Etudes bibliques simples et brèves.

Des facilités financières pourront être accordées à certains étudiants qui en feraient la demande dûment motivée.

Ne tardez pas à vous inscrire ! Plus nous serons nombreux, plus nous serons heureux !

Le programme complet de la Conférence sera donné dans le prochain numéro de la *Revue Réformée*.

CHRIST EST-IL MORT D'UNE RUPTURE DU CŒUR ?

par Stuart BERGSMA⁽¹⁾

En abordant un sujet aussi sacré que celui des souffrances et de la mort de notre Sauveur, j'ai conscience de fouler une terre sainte. Je sais que beaucoup de questions resteront sans réponse et que le mystère de cette mort ne sera jamais élucidé. Je voudrais cependant m'associer au petit groupe de médecins qui se sont penchés sur ce sujet fascinant, et aux théologiens, plus nombreux, qui ont publié sur cette question quantité de travaux. La cause physique de la mort du Christ m'a toujours vivement intéressé, et il y a bientôt vingt ans que j'eus la bonne fortune d'acquérir chez un bouquiniste de Londres un exemplaire du vieux livre, si intrigant, que William Stroud, Docteur en Médecine, consacra à ce problème en 1847.

Quelques théologiens voudraient interdire toute spéulation sur une cause physique possible de la mort du Christ. Ils prétendent que les mots de l'Evangile : « *Il rendit l'esprit* », témoignent du seul fait que Jésus, libérant son esprit, le rendit à Dieu qui le lui avait donné, mais sans passer par une mort physique.

Le savant chrétien n'en continuera pas moins à affirmer avec obstination que le Christ étant Dieu « *de la substance même du Père, engendré avant les siècles, homme de la même substance que sa mère, né dans le siècle ; Dieu parfait, homme parfait, composé d'une âme rationnelle et d'une chair humaine* » — ainsi que l'affirme le Symbole d'Athanase —, son corps, humainement identique au nôtre, a dû, comme nous, mourir des conséquences d'une cause physique ; ou alors son corps différait du nôtre et Christ n'aurait pas été « *semblable à ses frères en toutes choses, excepté le péché* ». (Catéchisme de Heidelberg).

Quels sont donc les arguments de ceux qui nient que la mort du Christ ait pu avoir une cause physique ? Christ, affirment-ils, était à

(1) *Did Jesus die of a broken heart?* Publié dans *The Calvin Forum*, mars 1948. M. Stuart Bergsma est physicien et chirurgien de profession.

la fois Dieu et homme ; il pouvait donc, comme Bon Berger, donner sa vie pour ses brebis d'une manière totalement différente des autres bergers de Palestine : « *Je donne ma vie, dit-il, afin de la reprendre ; personne ne me l'ôte, mais je la donne de moi-même. J'ai le pouvoir de la donner, j'ai le pouvoir de la reprendre. Tel est l'ordre que j'ai reçu de mon Père.* » (Jean X : 14-18). Ils estiment que ces affirmations du Christ les autorisent à rejeter toute cause physique de la mort de Jésus et à n'y voir qu'un acte pur et simple de sa propre volonté.

Mais une telle théorie ne conduit-elle pas à nier que n'importe quelle souffrance ne puisse être cause de mort et, en dotant le Christ de tels pouvoirs, ne risque-t-elle pas de faire naître le soupçon que le Christ, par des moyens surnaturels inaccessibles au commun des mortels, aurait coupé court à ses souffrances et, par un chemin détourné, évité — pour ainsi dire — de payer la totalité de notre dette ?

D'autres soutiennent qu'ici le Christ parle de toutes ses souffrances volontaires liées à son incarnation : de sa passion librement supportée, de son agonie de Gethsémané, de la croix, du poids de la colère de Dieu qu'il porta jusqu'au bout, en un mot de la somme de ses souffrances pour lesquelles son Père lui voulut un si grand amour. Tout en accordant volontiers que le Christ avait le pouvoir de donner sa vie et qu'il s'en est servi, ils se refusent à admettre qu'un pathologue compétent, qui aurait procédé à l'autopsie de son corps, n'eût trouvé aucune cause physique de sa mort. Aucun homme, en effet, ne meurt sans que sa mort ait une cause physique. Lorsque les recherches les plus conscientieuses ne réussissent pas à déceler quelque altération importante dans le corps d'un défunt, le pathologue est assez honnête pour conclure : « Mort de cause inconnue », tout en restant fermement convaincu qu'elle a effectivement une cause physique.

Esquisse de la théorie de la rupture du cœur. La théorie la plus en vogue concernant la cause physique de la mort du Christ est celle de la *rupture du cœur*. Elle explique le jaillissement « de sang et d'eau » consécutif au coup de lance que le Christ reçut au côté gauche et remarqué par Jean (XIX : 34-35), par un éclatement du cœur dû à cette effroyable agonie, à la suite duquel une grande quantité de sang emplit le péricarde, suivi d'une mort presque instantanée et de la séparation du sang en caillot et sérum. La lance aurait tranché le péricarde et livré passage à l'eau et au sang. Bien loin d'amoindrir l'intensité des souffrances de Christ, les partisans de cette thèse leur rendent l'hommage le plus respectueux. Ils affirment que la mort du Christ est la conséquence directe

de sa crucifixion et que si son agonie fut plus courte que celle des brigands cloués « à sa droite et à sa gauche », la sensibilité de son âme la rendit mille fois plus intense. Les souffrances physiques du Christ sont vraiment peu de chose, comparées à l'agonie de son âme, car : « *La souffrance de l'âme du Christ fut l'âme de sa souffrance.* »

La médecine prétendra, il est vrai, qu'il est impossible qu'un cœur en parfaite santé, qui n'aurait pas été atteint auparavant par la maladie, puisse se déchirer. Mais gardons-nous d'oublier que le sang de Christ avait déjà commencé de couler à Gethsémané, et qu'à partir du moment où il dit « *Que ta volonté soit faite !* », ses souffrances, loin de décroître, augmentèrent. C'est à cet instant-là que commence le sacrifice de l'agneau de Dieu. La sueur sanglante de Gethsémané, le sang des quarante coups de verges, le sang de la couronne d'épines, le sang des blessures de ses pieds et de ses mains, de son côté percé, tout ce sang est celui du sacrifice expiatoire. Quels qu'aient été les changements physiques survenus dans son corps humain depuis Gethsémané, Christ n'en est pas moins resté l'agneau parfait, car il endurait les blessures du sacrifice expiatoire. Son corps parfait fut martelé de contusions profondes et lacéré de plaies sanguinolentes. Qui dira ce que son cœur humain a enduré au cours de ces trente-six heures de veille précédent l'instant où le marteau enfonça cruellement les clous qui transpercèrent ses mains et ses pieds ? Ne disons pas : « Alors commencèrent les souffrances du Christ ! » N'avait-il pas déjà souffert une sorte de « répétition générale » de la Croix, comme une course au calvaire de plus en plus rapide dès Gethsémané et immédiatement après ? Et quand nous voyons que sous ces efforts, couronnés par trois longues heures dans les enfers (la croix témoigne avec éclat d'un monde totalement enténébré), ce cœur héroïque — ce cœur d'homme — crie : « C'en est assez ! Tout est accompli ! », et que l'esprit est libéré des liens physiques qui unissaient mystérieusement en Christ sa nature divine à sa nature humaine, oserions-nous dire que cela porte atteinte à notre Sauveur ou qu'il n'y a là que pure sentimentalité ?

Enquête auprès de cardiologues et de pathologistes modernes. N'ayant moi-même aucune compétence particulière me permettant d'étayer un jugement concernant le cœur, les modifications pathologiques qui peuvent entraîner la mort, ou les symptômes *post-mortem* d'une rupture du cœur, j'ai voulu connaître l'opinion de quelques sommités médicales et sollicitai l'avis des Docteurs Carl V. Weller (de Ann Arbor, Michigan) (11); Paul Didley White (de Boston) (12), et leur addressai, ainsi qu'à deux directeurs de Facultés de Médecine des Etats-Unis (13 et 14), la lettre suivante :

« Cher Docteur : D'après les faits saillants observés *post-mortem* et consignés ci-dessous, vous serait-il possible de me donner votre opinion concernant un cas de mort subite qui m'intéresse beaucoup ? Je prépare un article sur un cas unique dans l'histoire de la médecine. La cause physique de la mort n'est pas claire, mais nous avons toutefois connaissance d'un certain nombre de faits qui s'y rapportent étroitement. Il s'agit de la cause physique de la mort du Christ. D'après les données qui nous sont fournies par les quatre Evangiles, les faits sont les suivants :

« L'homme en question était âgé de trente-trois ans. Il a toujours joui d'une excellente santé et n'a jamais été malade. Il était dans la force de l'âge. Aucun trouble, aucune maladie ne précédèrent sa mort. Il a conservé toute sa conscience jusqu'au dernier instant, toute sa lucidité d'esprit. Avant d'expirer, il fut capable de crier à haute voix, ce qui indique de la vigueur et de la force. Il mourut subitement, vraisemblablement en une ou deux minutes, mais cette mort brutale avait été précédée d'environ trois heures d'une indécible agonie spirituelle.

« Voici les constatations faites après la mort :

« 1° de nombreuses déchirures de la peau du dos où il reçut quarante coups, douze heures environ avant sa mort ;

« 2° des plaies sur le front où une couronne d'épines avait été placée avec violence, douze heures environ avant sa mort ;

« 3° quatre plaies profondes traversant de part en part les pieds et les mains, assez larges pour que le bout d'un doigt pût y pénétrer. Ces plaies furent faites par quatre gros clous enfoncés dans ses membres pour le crucifier, de trois à six heures avant sa mort. Ces clous ne brisèrent aucun os, ni dans ses mains, ni dans ses pieds. Pas d'hémorragie insolite.

« 4° Au côté gauche, la blessure large et irrégulière d'une lance s'étendant obliquement vers le haut, au-dessous des côtes et vraisemblablement jusqu'au péricarde et jusqu'au cœur. On fit cette blessure pour s'assurer que le condamné était bien mort, car il était nécessaire, à cause de lois cérémonielles juives particulières, de descendre le corps plus tôt que de coutume. Il n'est pas douteux que cette blessure ait été faite après la mort, qui avait été constatée par les plus hautes autorités. Mais au moment où la blessure fut faite, les assistants remarquèrent un phénomène qui leur parut insolite, car, de la plaie, jaillirent de l'eau et du sang.

« Ma question est la suivante : En admettant une parfaite santé et l'absence de tout liquide pleural ou d'ascite, un tel phénomène peut-il avoir une autre cause que celle de la rupture du cœur ? Si la lance a percé le cœur après la mort, est-il possible que les éléments constitutifs du sang aient été, à ce moment-là, séparés en caillot et sérum, ou bien, après la mort, le cœur aurait-il été pratiquement vide de son sang ?

« D'après ces données, vous est-il possible d'établir un diagnostic approximatif concernant la cause de cette mort ? S'il vous était possible de hasarder une hypothèse, je vous en serais très reconnaissant. »

L'avis de quelques autorités médicales. J'avais toujours estimé que la théorie de la rupture du cœur était la seule plausible ; aussi ai-je été très surpris de constater qu'aucun de mes quatre correspondants ne partageait mon avis. Voici l'essentiel de leurs réponses :

« Je me sens incapable d'émettre une opinion sur la question que vous me posez. Il serait nécessaire d'avoir des renseignements complémentaires pour sortir du domaine des hypothèses. Vous êtes-vous référé au texte grec original ?... »

« Le cœur du Christ a-t-il vraiment été percé par la lance ? Si oui, et si le fait s'est produit un certain temps après la mort, je pense qu'un phénomène de cette nature a pu se produire, du fait du percement des oreillettes sinon des ventricules. J'estime très peu probable que le cœur se soit rompu avant la mort, et qu'une hémorragie se soit produite dans le péricarde. J'ignore ce qui, dans la crucifixion, a pu déterminer la mort. »

« Je doute qu'il existe des rapports dignes de foi sur le mécanisme de la mort chez les crucifiés, ou même des constatations précises faites *post-mortem*. Les précisions que vous me donnez me semblent insuffisantes pour me permettre de hasarder quelque hypothèse. Je voudrais savoir à quelle hauteur les pieds du Christ étaient cloués sur la croix ; quelle était sa taille et celle du soldat romain, la longueur de la lance. Si l'on pouvait répondre à ces questions, il serait possible de se faire une idée plus juste du trajet parcouru par la pointe de la lance. On pourrait supposer que la lance a traversé l'estomac, le lobe gauche du foie, le diaphragme, le péricarde, pour aboutir finalement dans le cœur. Le fait que la mort soit intervenue avant le coup de lance ne me paraît pas suffisamment bien établi. J'ai plutôt l'impression que les trois heures d'inexprimable angoisse peuvent avoir déterminé un choc, suivi d'une syncope prise à tort pour la mort. Sur la croix, le Christ a bu une gorgée d'eau et de vinaigre, et celle-ci a pu se trouver dans l'estomac. »

« Je n'ai jamais eu connaissance d'aucun rapport d'autopsie concernant un crucifié, quoiqu'il puisse en exister. Le péricarde d'un homme sain contient généralement 20 à 30 cc. environ de liquide. Il est possible, qu'à l'occasion d'une blessure qui percerait le péricarde et le cœur, ce liquide s'écoule, et qu'il puisse être confondu avec de l'eau. Toutefois, il serait probablement si vite mêlé de sang qu'il ne serait plus reconnaissable comme tel. »

Pour un partisan de la théorie de la rupture du cœur, ces réponses sont quelque peu décevantes. L'un de mes quatre correspondants, cependant, m'adressait le résultat de quelques autopsies effectuées dans des cas de rupture du cœur :

« Le péricarde contenait 500 cc. de liquide et de sang fraîchement coagulé. » (9).

Deux autres sommités médicales, faisant état de 654 autopsies dans des cas de rupture du cœur (10), concluaient :

« Ordinairement, la mort est si subite qu'on voit souvent le sujet s'affaïsset brusquement, ou qu'on le trouve déjà mort. Dans la grande majorité

des cas, nous avons constaté une déchirure complète de la paroi du cœur, ayant donné lieu à une forte hémopéricardie. »

Personnellement, malgré l'opinion divergente de mes quatre premiers correspondants, mais d'accord avec ces deux derniers savants, je maintiens qu'une quantité aussi considérable de sérum et de sang coagulé, jaillissant après le coup de lance, ne peut provenir que du cœur ou du péricarde. D'une part, nous devons accorder qu'aucune maladie antérieure n'affecta le corps du Christ : Il fut l'agneau parfait de Dieu. Les autorités médicales, d'autre part, affirment qu'il est extrêmement rare, voire même impossible, que le muscle d'un cœur normal puisse se déchirer. N'oublions pas, cependant, que le Christ a souffert comme jamais aucun homme n'a souffert depuis. Le Psaume 69, versets 21-22, dit prophétiquement : « *Leurs outrages m'ont brisé le cœur... Mes adversaires mettent du fiel dans ma nourriture et pour apaiser ma soif, ils m'abreuvent de vinaigre.* » Selon nous, la prophétie du verset 22 a été accomplie à la lettre, mais beaucoup pensent qu'il serait déraisonnable d'interpréter littéralement le verset 21 : « (Ils) m'ont brisé le cœur. » Pourtant, si le cœur du Christ n'a pas été « brisé », s'il ne s'est pas rompu, comment expliquera-t-on le « sang » et l' « eau » dont parle Jean ? S'il ne s'était agi que de l'écoulement du liquide normalement contenu dans le péricarde — 40 cc. ou même moins — il eût été si peu de chose qu'il aurait passé inaperçu. Si ce liquide avait été du vinaigre sortant de l'estomac, Jean l'aurait sûrement remarqué, et il n'en dit rien. Enfin, l'hypothèse avancée par certains, que le coup de lance aurait percé le cœur encore vivant du Sauveur, ce qui expliquerait la présence d'eau et de sang, est contraire à la science et à l'Ecriture : à la science, car ce serait du sang pur qui aurait jailli de la blessure ; à l'Ecriture, car la mort du Christ devait être la conséquence de sa crucifixion et non d'un coup de lance donné par un soldat (6).

A ma connaissance, personne n'a songé à rapprocher de la mort du Christ un autre événement qui pourrait expliquer « l'eau et le sang » sans qu'il soit besoin de supposer une rupture du myocarde : il s'agit de la sueur de sang de Gethsémané. « C'est le devoir de l'Eglise, affirme Schilder (15), d'expliquer la sueur sanglante du Christ. » En sa qualité de médecin, Luc pouvait en comprendre toute la portée ; il est remarquable qu'il soit le seul à la noter : « ...Et sa sueur devint comme des grumeaux (*thromboi*) de sang qui tombaient à terre. » (XXII : 44).

Sans prétendre diminuer en rien le caractère unique des souffrances du Christ, remarquons que plusieurs exemples de sueur sanglante ont été enregistrés dans l'histoire de la médecine (1). Stroud en cite une douzaine, coïncidant généralement avec les pires souffrances physiques et morales. Dans plusieurs cas, la mort suivit presque

immédiatement. En effet, cette *sudor sanguineus* n'est pas seulement due au passage dans la sueur de la matière colorante du sang (hématidrose), mais à une transsudation du sang dans ou à travers d'autres tissus du corps qui conduit à la mort. A Gethsémané, Christ aurait donc été préservé d'une mort qui aurait pu le frapper prématûrément avant la croix. « *C'est lui*, dit Héb. V : 7, *qui, dans les jours de sa chair, a offert, avec de grands cris et avec des larmes, des prières et des supplications à Celui qui pouvait le sauver de la mort et qui a été sauvé à cause de sa piété.* » « *Et un ange lui apparut du ciel qui le fortifiait.* » (Luc XXII : 43). Et il fut préservé de la mort en vue de la crucifixion qui devait avoir lieu douze heures plus tard. S'il n'est pas mort d'une rupture du cœur pour les péchés du monde, n'est-il pas possible qu'il y ait eu, à Gethsémané, une transsudation du sang de son cœur, cause directe du jaillissement de sang et d'eau consécutif au coup de lance qu'il reçut douze heures plus tard ?

L'opinion des Théologiens. On avait l'habitude de briser les jambes des condamnés avec une barre de fer ou un lourd maillet, afin de hâter leur mort, sans quoi les crucifiés pouvaient survivre plusieurs jours. Alford (2) estime que, dans le cas du Christ, le coup de lance a remplacé le *crurifragium* traditionnel. Stroud (1) parle de criminels qui ne sont morts qu'après quatre jours de crucifixion, et cite le cas d'un crucifié qui fut gracié après être resté plusieurs heures sur la croix, et qui guérit de ses blessures. Ce ne serait donc pas la crucifixion elle-même qui serait cause de la mort, mais bien le choc provoqué par les blessures, l'exposition prolongée au soleil et l'épuisement qui en seraient les facteurs déterminants. Alford (6) ne pense pas que le but du *crurifragium* était d'achever le condamné, ou qu'il pût être la cause de la mort, bien que le choc consécutif à de telles blessures pût porter le « coup de grâce » au supplicié.

Calvin estime que :

« On aperçoit une œuvre extraordinaire de la providence de Dieu en ce, qu'après qu'ils ont cassé les jambes des deux brigands, ils trouvent Jésus-Christ mort, et pour cette cause, ne touchent point à son corps (5). »

C'est dans le même esprit que Lenski (8) commente le fait extraordinaire que le corps du Christ ait été préservé de toute mutilation. De Marc XV : 43-44, il conclut que les Juifs n'avaient pas informé Pilate de la mort rapide de Jésus et que Pilate aurait ordonné qu'on brisât les jambes de Jésus comme aux deux autres condamnés. Comment se fait-il donc que les soldats habitués à obéir aux ordres reçus sans prendre d'initiatives personnelles, passèrent d'un brigand à l'autre et négligèrent le Christ ? Lenski (8) y voit la preuve que Dieu veillait sur son Fils, et qu'il suspendit à ce moment-

là l'exécution des ordres donnés. Ce serait le centurion qui aurait ordonné le coup de lance. Mais on peut conclure, de Jean XIX : 31-33, que les Juifs demandèrent délibérément à Pilate que les jambes des trois suppliciés fussent brisées, et qu'ils furent contrecarrés dans leur projet par la mort prématurée du Christ. Il apparaît donc comme très improbable que le Christ soit mort du choc de ses blessures, puisqu'il mourut AVANT les deux autres condamnés, alors qu'il était un homme parfait.

Alford (2) et Meyer (6) affirment d'autre part que le fer de la lance pénétra très profondément dans le corps du Christ, parce que le mot grec traduit par « PERCER » indique que le coup a été violent et que, d'après Jean XX : 25, la plaie devait avoir la largeur de la main. En effet, la lance était une *hasta* romaine, dont l'extrémité d'acier avait la largeur d'une main (4). On se servit de cette arme pour s'assurer que Jésus était bien mort, en lui infligeant une blessure qui, à elle seule, aurait été fatale (6). Jean a voulu montrer que le corps du Seigneur était réellement un corps humain et qu'il endura une mort réelle. Il était indispensable que la mort du Christ fut loyalement constatée, faute de quoi sa résurrection aurait pu être contestée (4). Alford (1) estime que la lance, tenue par un soldat qui se servait de la main droite, a probablement pénétré de bas en haut dans le côté gauche du Christ, dans le but avéré d'atteindre le cœur pour vérifier la réalité de la mort. Il pense que la lance a sans doute transpercé le péricarde et même atteint le myocarde, mais que la quantité de liquide libéré aurait été trop faible pour être remarquée, si « le sang et l'eau » n'avaient été la conséquence de l'extrême épuisement corporel du Rédempteur.

Nous n'avons cependant aucune preuve scientifique qui puisse étayer l'hypothèse que l'épuisement seul puisse donner lieu à un tel phénomène.

Erdman (3) voit, dans l'allusion faite par Jean (I Jean V : 6), « que le Christ est venu avec l'eau et le sang », les symboles de la rédemption et la preuve de l'incarnation divine. La blessure au côté témoignerait que Jésus était bien le Christ.

Quant à Calvin, il affirme :

« C'est une chose naturelle, que quand le sang est caillé, après avoir perdu sa rougeur, il devient comme eau. On sait bien aussi qu'il y a de l'eau contenue en la taise qui est la plus prochaine des entrailles. Or ce qui les a fait abuser, c'est que l'Evangéliste disant qu'il est sorti de l'eau avec du sang, s'y arrête aussi soigneusement comme s'il récitat quelque chose non accoutumée, et outre l'ordre de nature. Mais il a bien eu une autre intention, à savoir d'accommorder son récit aux témoignages de l'Ecriture, lesquels il ajoute incontinent après : et principalement afin que les fidèles tirassent de cela ce que lui-même remontrerailleurs. C'est que Jésus-Christ est venu avec

eau et sang (I Jean V : 6). Par lesquelles paroles il signifie que Christ a apporté avec soi la vraie satisfaction et le vrai lavement, car la rémission des péchés et la justice, et la pureté de l'âme étaient figurées par ces deux signes en la Loi, à savoir par les sacrifices et lavements (5). »

Pour Calvin, l'eau et le sang n'ont donc aucun caractère miraculeux. Accordons cependant que sa physiologie, telle qu'elle apparaît dans le texte précité, n'est pas aussi orthodoxe que sa théologie.

Après avoir cité pour les réfuter les théories selon lesquelles la mort du Christ serait postérieure au coup de lance, et que son sang se serait décomposé dans son corps de son vivant, Meyer (6) rallie l'opinion que l'épée a percé le cœur de Jésus et accepte ailleurs la thèse de Stroud (1) concernant la rupture du cœur. Il déclare insoutenable la thèse d'Hoffman et de quelques autres, selon laquelle le sang du Christ ne s'est pas décomposé après la mort, et que le sang et l'eau sont les signes probants que le corps du Christ a été exempt de toute corruption. Meyer pense que Jean a, bien plutôt, voulu signaler ce phénomène comme un événement tout à fait inattendu, extraordinaire, merveilleux, miraculeux même, attestant que ce corps était bien celui du divin Messie, l'eau et le sang ayant été les symboles de sa vocation et de son œuvre : la rédemption et la nouvelle naissance par le baptême.

Van Andel (7), par contre, est de l'avis opposé. Pour lui, ce qui est extraordinaire, c'est que le Christ n'ait pas eu les jambes brisées et qu'il ait eu le côté percé.

« Rien, dit-il, ne nous oblige à croire qu'il y ait eu le moindre miracle dans ce jaillissement d'eau et de sang. L'intention de Jean est de prouver que le coup de lance, donné dans le but d'achever le Christ, était inutile, car il était déjà mort. L'écoulement d'eau et de sang est un signe de mort bien connu. »

Sur ce point, la médecine ne donnera pas raison à Van Andel.

Lenski (8) est incontestablement celui dont les remarques sont le plus pertinentes. Jésus est véritablement homme. Comme tel, il possède une âme (*psuchè*) et un esprit (*pneuma*). L'âme et l'esprit sont unis et forment la partie immatérielle de notre être. Cependant l'*âme* désigne la partie immatérielle de notre être pour autant qu'elle anime notre corps matériel et reçoit de lui des impressions, tandis que l'*esprit* désigne la même partie immatérielle de notre être dans la mesure où elle est accessible à un monde supérieur et apte à recevoir des impressions du Saint-Esprit. La personnalité profonde de l'homme, son *moi*, se trouve dans l'âme ou esprit. Le *moi* du Christ, sa personnalité, était constitué par le *Logos* et, par conséquent, la mort de Jésus ne pouvait pas être la séparation du *Logos* et de sa nature humaine ; mais, dans la mort, c'est son âme ou son esprit humain qui a été séparé de son corps. La mort du Christ se situe

tout entière au niveau de son humanité et n'a pas porté la moindre atteinte à l'union intime du Logos avec la nature humaine. Dans la personne humaine parfaitement sainte du Christ, l'esprit régnait en maître, et il mourut au moment même où il rendit l'esprit.

Lenski rejette la théorie de la rupture du cœur : il la trouve sentimentale et sans fondement scientifique. Il écartera également l'hypothèse que Jésus serait mort non pour des causes physiques, mais par une simple décision de sa volonté.

« La mort du Christ, dit-il, est due aux conséquences physiques de ses souffrances et de sa crucifixion. Les Ecritures ne nous parlent d'aucune autre cause. Lorsque Jésus rendit l'esprit, son corps mourut. Dans l'état actuel de nos connaissances, les conclusions de la médecine sont sans la moindre utilité pratique pour élucider la question de « l'eau et du sang ». Nous savons, d'après Actes 11 : 27, que le corps de l'homme-Dieu n'a pas été atteint par la corruption. Son corps, entièrement sain, a été épargné par le processus classique de la décomposition, et aucune constatation faite après la mort sur nos propres corps ne pourra jamais se rapporter à la dépouille mortelle de celui qui n'a pas connu le péché. »

Les savants, médecins et théologiens, ne sont donc pas d'accord sur la cause physique de la mort du Christ et nous constatons une fois de plus la vérité du célèbre proverbe : « Doctores inter se diffèrent ».

Sources et Références

1. *A treatise on the Physical Cause of the Death of Christ*, William STROUD, M.D. ; Londres, 1847.
2. *The Greek Testament*, vol. I, pp. 816-817, par Henry ALFORD, B.D.
3. *Pocket Commentaries on the New Testament*, p. 164, par Charles R. ERDMAN.
4. *The Expositor's Greek Testament*, p. 859, par A.B. BRUCK et Marcus DODS.
5. *Commentaires de Calvin*, vol. II, Evangile de Jean, pp. 306-307, éd. de Toulouse.
6. *Commentary on the New Testament, Gospel of John*, pp. 515-517.
7. *Johannes Evangelie*, par VAN ANDEL, p. 375 (éd. hollandaise).
8. *Interpretation of St. John's Gospel*, par LENSKI, pp. 1285-1292.
9. « *Rupture of the Heart* », *Annals of Internal Medicine*, 1944, pp. 777 à 802.
par Paul D. WHITE, B.A., M.D., F.A.C.P., cardiologue, Ecole de Médecine de Harvard, spécialiste des maladies de cœur. « Consacré à la recherche, à la pratique et au professorat, Ancien président de l'American Heart Association, auteur d'études sur les maladies de cœur » (Who's who).
10. « *Spontaneous Rupture of the Heart* », *American Journal of the Medical Sciences*, vol. 170, pp. 828-836, 654 cas analysés, par E. B. KRUMBHAAR, M.D., Ph.D. et C. CROWEL, A.B., B.S., Hôpital Général de Philadelphie.
11. Carl V. WELLER, M.S., M.D., Professeur de pathologie et Président du Département de Pathologie à la Faculté de Médecine de l'Université de Michigan.
12. Paul Dudley WHITE, M.D., lettre personnelle, cf. note 9 ci-dessus.
13. Tracy B. MALLORY, M.D., Professeur assistant de Pathologie à la Faculté de Médecine de Harvard.
14. Alan R. MORITZ, S.B., A.M., M.D., Professeur de Médecine Légale à la Faculté de Médecine de Harvard.
15. *Christ in His suffering*, par K. SCHILDER, Ph.D., ch. 21.

G E T H S É M A N É

MATTHIEU XXVI, 36-46 — MARC XIV, 32-41 — LUC XXII, 39-46

A l'approche de la Semaine sainte, tous les chrétiens se penchent sur les souffrances de leur Sauveur et s'efforcent d'en approfondir le sens pour le mieux aimer. Nous voudrions apporter notre contribution à cette adoration, en commentant très simplement le récit que trois évangélistes nous ont conservé des souffrances du Christ à Gethsémané.

**

Le récit de Gethsémané est aussi connu des fidèles que celui de la Croix. Cependant, si la signification de la Croix est en général bien saisie des croyants bibliques, il semble qu'il en soit tout autrement du sens profond des événements de Gethsémané. Si, d'aventure, nous posons la question : « De quelle coupe Jésus demandait-il à son Père qu'elle passât loin de lui ? Quelle est la nature de sa détresse, de sa peur à Gethsémané ? » Presque toujours la réponse est celle-ci : Jésus demande à son Père d'écartier la mort de la Croix, et la peur qu'il éprouve, c'est celle d'y bientôt mourir.

Nous ne nous étonnons pas de cette appréciation, puisque la plupart des commentaires ou des introductions aux Evangiles actuellement à la disposition du public n'en font pas d'autre. Pour Godet (*Commentaire sur l'Evangile de saint Luc*), la crainte de Gethsémané, c'est celle de la Croix. Pour H. Roux (*L'Evangile du Royaume*, p. 310-311) :

« La tristesse et l'effroi qu'il éprouve ne viennent pas de l'angoisse physique de la mort, mais bien de ce que représente cette mort, c'est-à-dire l'anéantissement, la perdition totale, conséquence, "salaire du péché"... cette prière exprime la volonté d'éviter la mort. »

Sans autres explications, le lecteur songe naturellement à la mort du corps et aux souffrances morales qui l'accompagnent. G. Dehn (*Le Fils de Dieu*) ne donne pas la moindre indication.

H.-E. Alexander, dans ses trois commentaires sur Matthieu, Marc et Luc, fait allusion aux souffrances de l'enfer : Satan voulait faire mourir physiquement Jésus, à Gethsémané même, pour éviter la défaite qu'il lui infligerait sur la Croix. La mort de la Croix étant la seule qui puisse assurer à l'homme coupable le pardon et la paix avec Dieu, « Satan cherche à l'empêcher d'aller jusqu'à la mort de la Croix » :

« Il est, dit-il, de toute importance de comprendre que ce n'est point ici (à Gethsémané) que le Seigneur a acquis notre salut, mais que c'est ici que Satan a voulu l'en empêcher. Ce n'est point ici que l'expiation a été faite, car sans la mort d'un substitut et sans l'aspersion de son sang, il n'y a pas de rémission des

péchés... » (*Ev. selon Luc*). « La puissance même de la mort l'assaille, se jette sur son corps... Jésus savait que le moment de sa mort n'était pas venu et que cette façon de mourir n'était pas prédicta ni voulu par les Ecritures... Il n'a pas voulu mourir d'une autre mort que celle de la Croix. » (*Ev. selon Matthieu*).

Quelle que soit la valeur de ces hypothèses (car il y en a deux au moins qui sont ici entrelacées), tout ceci se rapporte très nettement à la mort physique, et les textes justificatifs parlant de la mort sont tous interprétés comme désignant la mort du corps. Les réponses d'Alexander sont hypothétiques, mais elles sont déjà plus nobles que la précédente. Il cherche visiblement à échapper à certaines conséquences de la première réponse qui se heurte, en effet, à une grave objection : Serait-ce vraiment à l'honneur de notre Sauveur qu'il eût craint la mort du corps au point que la scène de Gethsémané fût possible ? Tristesse, angoisse (Matth.), frayeur (Marc) l'étreignent. « *Mon âme est triste à en mourir* », dit-il (Matth.). Il supplie ses amis de l'assister. Il agonise ! « *Etant en agonie... sa sueur devint comme des grumeaux de sang qui tombaient à terre* » (Luc), alors même qu'un ange est à ses côtés pour le soutenir !

Prenons conscience de ces faits. S'il ne s'agit que de mourir — et quelle que fût l'horreur du supplice de la Croix, — nous nous défendrons difficilement d'un sentiment de gêne et de honte à l'égard de notre Sauveur. A voir la manière dont les criminels montent à la guillotine, les brigands qui furent crucifiés avec le Christ firent certainement meilleure contenance. Les martyrs chrétiens expirent avec noblesse ; les défenseurs d'une cause même non chrétienne aussi (de nombreux exemples nous reviennent à la mémoire) ; à l'hôpital, lorsqu'ils sentent leur fin prochaine, les malades ont plus de dignité. Une interprétation qui fait apparaître le Christ tremblant, angoissé, tourmenté devant la mort, est manifestement indigne. Quelle honte serait-ce que le Fils de Dieu ait été si efféminé que de se tourmenter à ce point pour la mort commune ! Je n'ai jamais rencontré un chrétien qui ne fût sensible à cette remarque et qui n'accordât de bon cœur qu'il devait exister d'autres raisons aux faits qui nous sont ici rapportés, et qu'elles doivent être intimement liées à l'œuvre rédemptrice de notre Sauveur : tant il est vrai que cette thèse ne peut être imputable qu'à une évidente défaillance de la réflexion religieuse.



Tout croyant accorde, selon les Ecritures, que notre salut a pour source la mort de Jésus-Christ. Mais quelle mort ? Serait-ce uniquement la mort corporelle sur la Croix ?

Pour répondre à cette question, il suffit de nous souvenir de quoi nous avons besoin d'être sauvés. L'enseignement des Ecritures est que nous devons être sauvés *tout entier*, corps et âme, de la corruption et de la condamnation du péché. La mort qui nous frappe et qui est le salaire du péché, n'est pas d'abord celle du corps, mais celle de l'âme. Les fidèles le sentent bien et confessent que Christ est mort sur la croix pour le salut de leurs âmes. Mais combien d'entre eux voient dans la Croix autre chose que la mort du corps

du Sauveur ? L'âme serait restée sauve, assurée de l'immortalité. Christ aurait donné « sa vie » comme le soldat au combat, le martyr au bûcher. En bref, Christ aurait donné son corps pour le salut *de nos âmes*. Je crois être fidèle en affirmant que c'est bien là l'essentiel de la théologie du protestant moyen appartenant à l'Eglise Réformée : presque toute son attention se porte uniquement sur les souffrances physiques du Christ.

Telle n'est pas cependant, et de loin, la théologie réformée concernant les moyens mis en œuvre pour notre salut. Avec l'Ecriture, nous confessons que notre salut⁶ se trouve dans la mort du Christ, parce qu'il a été établi par Dieu comme *victime expiatoire* afin que notre rédemption fût accomplie en lui (Rom. III : 23-25). Christ affirme qu'il est la *rançon* offerte à la place de plusieurs (Matth. XX : 28). Mais la rédemption étant nécessairement spirituelle et corporelle à la fois, — nous devons être sauvés âme et corps, — l'expiation, la rançon offerte en la personne de notre Sauveur comporte également un double caractère : corporel et spirituel. Christ offre sa vie tout entière : celle de son corps et celle de son âme. Pour nous affranchir de la mort du corps et de celle de l'âme, Christ a porté notre propre châtiment, non seulement dans son corps, mais aussi dans son âme ; il a pris sur lui cette double mort, salaire du péché, afin de l'anéantir, avec toutes ses conséquences, par la victoire qu'il a remportée à la fois sur la mort du corps et sur celle de l'âme. *Si son âme n'eût participé au châtiment qu'il a porté, il eût été seulement le rédempteur des corps.*

En regardant à la Croix, l'âme chrétienne contemple d'une part les souffrances physiques du Christ, qui conduisent à sa mort corporelle et, par sa résurrection, elle saisit l'assurance que le Christ lui a acquis la rédemption de son corps et l'immortalité corporelle ; mais elle contemple aussi les souffrances spirituelles du Sauveur, par lesquelles il éprouve personnellement la mort de l'âme, telle que la ressentiront les pécheurs que Dieu n'accueillera pas dans sa grâce à cause de leurs révoltes et de leur endurcissement. La foi, assurée que le Christ a également triomphé de cette mort-là, confirme le croyant dans la certitude que Christ lui a aussi acquis le salut de son âme.

Tout ce qui pouvait nous être imputé par Dieu pour décréter notre condamnation, a été transporté sur Jésus-Christ de telle sorte qu'il a tout assumé et, par conséquent, tout réparé : telle est la source de notre pardon et de notre rédemption. Les faits historiques en apportent une éclatante confirmation.

« Nous reconnaissons Jésus-Christ être tellement incorporé en nous, et nous aussi en lui, que tout ce qui est sien nous le pouvons appeler nôtre ; et tout ce qui est nôtre, nous le pouvons nommer sien. C'est l'échange admirable que de sa bonté infinie il a voulu faire avec nous, qu'en recevant notre pauvreté, il nous a transférés ses richesses ; en portant notre débilité sur soi, il nous a confirmés de sa vertu ; en prenant notre mortalité, il a fait son immortalité nôtre ; qu'en recevant le fardeau de nos iniquités, duquel nous étions opprêssés, il nous a donné sa justice pour nous appuyer sur elle ; en descendant en terre, il a fait voie au ciel ; en se faisant fils d'homme, il nous a faits enfants de Dieu. » (CALVIN : *Institution*, IV ; XVII : 2).

Une telle pensée nous serait plus communément accessible si l'expression « donner sa vie » avait dans notre langue un autre sens que celui d'acc-

cepter de mourir, tout simplement. Souvenons-nous que le mot *psuchè*, traduit par « vie » dans les passages où il est dit que le Christ est venu pour « donner sa vie » (Math. XX : 28 ; Marc X : 45 ; Jean X : 11, etc...), signifie aussi « âme », la personne tout entière dans la connexion de l'âme et du corps, l'homme lui-même, l'homme total. Notre langue rend parfairement le sens du texte dans Actes II : 27 : « *Tu n'abandonneras pas mon âme dans le Séjour des morts* », prophétie mise dans la bouche même du Christ, que l'apôtre Pierre cite dans son deuxième discours.

Nous croyons donc que l'âme du Christ subit sur la Croix l'agonie de la mort et que le don qu'il fait de sa vie est total ; mais nous croyons aussi que Dieu, dans sa miséricorde, n'a pas voulu que le sacrifice du corps estompât celui de l'âme au point que ce dernier nous échappât. A chaque sorte de mort correspond un événement historique capable de retenir notre attention sur chacune d'elles respectivement. Dieu nous révèle en effet d'une manière tout à fait explicite dans la scène de Gethsémané, que l'agonie de l'âme du Christ a commencé avant la crucifixion du corps. Le sacrifice de Gethsémané est au même titre que celui de la Croix un sacrifice *sanglant*. Luc l'affirme. En levant sa force à l'argument d'Alexander que nous citions plus haut, cette remarque nous autorise à intégrer dans le sacrifice même de la Croix l'agonie spirituelle du Jardin des Oliviers, et à trouver dans ces deux événements, qui ne peuvent être séparés, la base de notre Rédemption.



Reportons-nous aux textes. Christ dit à ses disciples que *son âme* est triste, angoissée, effrayée jusqu'à la mort. Un peu plus tard, au témoignage de Luc, « *il est en agonie* ». Si Christ, dans sa fonction rédemptrice et médiatrice, subit l'agonie de l'âme, c'est pour en affranchir les pécheurs qui seront, par la foi, mis au bénéfice de ce sacrifice. Pour une âme humaine, qu'est-ce donc que l'agonie, la mort même ? La réponse nous permettra de préciser la nature des souffrances que le Christ a portées et éclairera brillamment la scène horrible de Gethsémané.

Seign l'Ecriture, nos âmes sont vivantes quand Dieu lui-même est leur vie et quand elles trouvent leur vie en Dieu ; quand Dieu est leur lumière, quand elles entendent sa voix, confessent leur salut et lui parlent. Entendre, voir Dieu, sentir sa présence, parler de lui et lui parler, sont les actes d'une âme vivante. Qu'une âme n'ait pas Dieu pour lumière et n'aperçoive rien des merveilles divines ? Elle est aveugle. Qu'elle ne l'ait pas pour Parole ? Elle est sourde. Qu'elle n'ait rien à confesser sur Dieu, qu'elle ne lui parle pas ? Elle est muette. En bref, quand Dieu n'est pas la vie d'une âme, cette âme est morte, parce qu'une âme qui est sourde, muette et aveugle quant à Dieu, et n'accomplit plus les actes de vie en vue desquels elle a été créée, est vraiment morte. Les Ecritures considèrent comme morte une âme qui vit dans le péché, sans Dieu et sans Christ. Si le péché meurt, l'âme vit. Si le péché vit en elle, elle meurt. Cela ne veut pas dire qu'elle est anéantie (pas plus que notre corps, au regard de la foi, n'est anéanti lorsqu'il meurt, puisque c'est *le même* corps qui ressuscitera), mais, pour employer l'expression de Calvin : « *en vivant elle meurt, et selon sa nature, est immortelle* »

dans la mort ». Cette mort de l'âme parviendra à son comble au stade de la mort éternelle que nous révèle la Parole de Dieu, quand la réconciliation sera impossible et que les âmes des impies seront, au dire du Christ, « *jetées dans les ténèbres du dehors* » (Matth. XXV : 30), loin de la présence divine (« *Retirez-vous de moi, maudits !* », v. 41) et porteront le poids éternel de l'indignation et du courroux de Dieu.

Pour que nos âmes soient sauvées, nous avons besoin d'être délivrés de cette mort et de cette malédiction ; c'est pourquoi Christ les affronte et les supporte toutes les deux et, par sa victoire à Gethsémané et sur la Croix, mais à Gethsémané d'abord, les anéantit totalement.

Etudions à présent quelques caractéristiques du récit du Jardin des Oliviers.



A cette heure, Christ est chargé de la détresse et de la condamnation de toutes les âmes perdues. Il porte la colère et la vengeance de Dieu contre les impies que, livrés à nous-mêmes, nous sommes vous et moi. Il ressent les terreurs qui envahissent le cœur des hommes et les tourmentent : celles de la mort spirituelle, celles de l'enfer, celles d'être livrés à Satan. Il est saisi des tristesses et des angoisses qu'engendre la malédiction divine, vrai commencement et source de la mort. L'épouvante et le vertige l'assaillent. Seul, délaissé par ses intimes, il se sent abandonné de Dieu et éprouve la somme des douleurs qu'éprouvent les âmes abandonnées à elles-mêmes.

Si Jésus n'eût souffert que la mort corporelle, nous n'aurions point de salut. Il était nécessaire, d'une nécessité divine, qu'il portât en son âme toute la rigueur du jugement de Dieu, pour apaiser sa colère envers les pécheurs et satisfaire à son jugement. De plein gré, il s'offre à combattre les puissances de l'enfer et à lutter corps à corps avec l'horreur de la mort éternelle. Il endure :

« Ce jugement invisible et incompréhensible, lequel il a soutenu devant Dieu afin que nous sachions que non seulement son corps a été livré pour prix de notre rédemption, mais qu'il a eu un autre prix plus digne et plus excellent, d'avoir enduré les tourments épouvantables que doivent sentir les damnés et perdus. » (CALVIN : *Institution*, II, XVI : 10).

Lutte inconquie ! Elle défie toute imagination ! Dans sa fonction médiatrice, non seulement le Christ est dans la situation d'un pécheur condamné et, s'identifiant à nous, il prend notre place ; non seulement il porte le poids de la condamnation de tous, le péché et la malédiction de tous, mais il est traité « comme le péché même », comme les pécheurs seront traités au jugement dernier. *Il est fait péché !* « *Car celui qui n'a pas connu le péché, Dieu l'a fait péché pour nous, afin que nous devinssions en lui justice de Dieu* » (II Cor. V : 21), ou selon la traduction synodale : « *Dieu l'a traité comme le péché même.* » « *Le Fils de l'homme est venu pour donner son âme en rançon à la place de plusieurs* » (Matth. XX : 28). En la personne de chacun de nous, le Médiateur affronte cette heure, pour que nous n'ayons jamais à la vivre.

Il combat ! Il combat jusqu'à la limite des forces de sa nature humaine. Combat tragique, auprès duquel la lutte de Jacob n'est que bagatelle. Combat réel, sans mise en scène ; sa divinité n'intervient pas pour en adoucir l'apréte ou lui donner l'avant-goût de la victoire. Combat dont l'issue ne dépend que d'une seule arme : la sainteté de son humanité.

Nous comprenons le pourquoi de sa tristesse, son angoisse, son épouvante ! Devant cette mort-là, il est éperdu. Pour prier et crier, il ne se prosterner pas, comme le disent si gentiment nos traductions : « *Il se jette par terre* » et, par cette attitude pitoyable, exprime assez l'immensité de sa douleur. Le combat qu'il livre est plus horrible en effet que celui de la séparation de l'âme et du corps.

« Il n'a pas eu la mort en horreur simplement en tant que c'est le passage pour sortir de ce monde, mais parce qu'il se proposait devant les yeux le tribunal épouvantable de Dieu, et le Juge armé d'une vengeance incompréhensible ; parce qu'aussi d'autre part nos péchés, desquels il soutenait la charge, par leur grande pesanteur le pressaient. C'est pourquoi, ce n'est pas de merveille si cet abîme et confusion horrible de damnation l'a vivement et rudement tourmenté de crainte et d'angoisse. » (CALVIN : *Commentaire au récit de Gethsémané*).

Il ne se pouvait faire que le Christ n'eût horreur de cette mort-là : la mort du pécheur, lui qui était toute sainteté. Elle l'affole ; il voudrait l'écarteler, éviter que ce duel se prolongeât : « *Père, toutes choses te sont possibles ! Détourne de moi cette coupe !...* » (Marc). « *Père, si tu voulais éloigner de moi cette coupe !...* » (Luc). « *Mon Père, s'il est possible que cette coupe passe loin de moi !...* » (Matth.). Peut-on concevoir rien de plus épouvantable que de se sentir délaissé et abandonné de Dieu, de n'en recevoir aucune aide quand on l'invoque et de n'attendre autre chose sinon sa décision de nous perdre et de nous détruire ? Le Christ se trouve dans cette situation-là. Lorsque les mêmes souffrances l'accablent sur la Croix, l'angoisse le presse au point qu'il est contraint de crier : « *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* » (Matth. XXVII : 46). Voilà ce que le Christ éprouve dans la réalité subjective de sa nature humaine.

Après qu'il eût déjà crié sa douleur : « *Père !... Père !... s'il est possible... si tu voulais... détourne de moi cette heure !...* » un ange vient pour l'assister. Ce n'est pas l'aide immédiate de son Père : Il se tait, Celui-là ! Tout de même, c'est une présence d'en-haut qui le soutient. Le combat atteint une intensité jusqu'alors sans égale : « *Etant en agonie, il priait plus instamment, et sa sueur devint comme de grosses gouttes de sang qui tombaient à terre.* » (Luc). « *Mais c'est pour cela même, disait Jésus, que je suis venu jusqu'à cette heure ! Père, glorifie ton nom !* » (Jean XII : 27-28). « *Père, glorifie ton Fils,... afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés.* » (Jean XVII : 1-2).

En contemplant la scène de Gethsémané, en essayant de me représenter la nature des souffrances du Christ, j'y vois d'abord à quel point le jugement et la condamnation de Dieu pèsent sur moi et sur tous les pécheurs ; j'y vois aussi le témoignage le plus haut qui me soit donné de l'amour, de la miséricorde infinie de mon Sauveur qui, au prix de sa vie, m'acquitte un plein

salut. Si son âme n'eût participé au châtiment qu'il a porté, il eût été seulement rédempteur de mon corps. Pour moi, il n'a point su la mort spirituelle qu'il avait en horreur, afin que, racheté par lui, je ne craigne plus cette mort, ni les choses qu'il a abolies et anéanties par sa victoire.

Victorieux, il l'est, puisque — par la puissance de la sainteté de sa nature humaine, par l'opiniâtréte de sa foi, — son âme n'a pas été engloutie dans la mort.

« C'est lui qui, dans les jours de sa chair, a offert, avec de grands cris et avec des larmes, des prières et des supplications à Celui qui pouvait le sauver de la mort et qui a été exaucé et délivré de son angoisse. » (Hébreux V : 7).

Nous croyons qu'à Gethsémané le Christ a prononcé de vraies prières et non la complainte passive de la résignation. Selon le témoignage apostolique, nous croyons que cette prière a été exaucée (1).

*
**

L'étude de ce récit appelle maintenant un certain nombre de remarques complémentaires, nécessaires à la faiblesse de notre foi, aussi bien qu'aux insinuations de notre raison dégénérée.

1° Les sentiments de Jésus-Christ à Gethsémané paraissent excessifs à certains. L'attitude du Fils de Dieu serait presque indécente ! Est-il digne que celui qui devait être soutenu par sa divinité, éprouve de semblables transes et se conduise d'une manière aussi pusillanime ?

Nous confessons l'humanité parfaite de notre Sauveur. Il a été parfaitement homme. C'est dans sa nature humaine seulement qu'il a racheté notre humanité de la condamnation et du jugement de Dieu, et qu'il a payé notre dette. Le péché devait être expié dans la nature même qui l'avait commis. Nous croyons que tous les sentiments, les affections et les douleurs que le Christ a ressentis dans sa nature humaine, ont été vraiment et totalement humains. Ceux qui imaginent que le Fils de Dieu a été exempt des passions et des affections humaines, ou qu'il les a ressenties autrement que ne les ressent une nature humaine, ne reconnaissent pas qu'il a été vraiment homme, et escamotent dans sa divinité une partie de son humanité. Quand le Christ avait faim et soif, quand il était fatigué, quand il pleurait, nous croyons qu'il éprouvait une faim et une soif réelles et humaines, une lassitude semblable à la nôtre, et que ses larmes étaient l'expression d'une douleur profonde et sans fard. Il n'est pas nécessaire d'excuser les sentiments

(1) Hélas ! ceux qui estiment que la prière de Gethsémané se rapporte à la mort de la Croix, sont — entre autres aveux — contraints de reconnaître qu'elle n'a pas été exaucée. Ils y voient volontiers le type de la prière conditionnelle capable de justifier notre incrédulité ou l'inexaucement de prières insensées. Affirmation contraire à l'Ecriture et dont les conséquences irrespectueuses nous montrent à l'évidence que tel n'est pas le sens de la lutte de Gethsémané.

Le commentaire de A. Nicole, *L'Epître aux Hébreux*, Ed. Emmaüs, 1940, p. 63-64, met le comble à la confusion. Par contre : J.-S. Javel, *Dieu nous parla*, Je Sers, p. 61-64, cite Calvin et esquisse la thèse que nous développons ici.

du Christ à Gethsémané. Il n'y a pas de passage dans les Ecritures qui nous émeuve davantage et nous incite plus à l'adoration. « *Christ nous a aimés et s'est donné lui-même à Dieu pour nous en offrande et en sacrifice, comme un parfum d'agréable odeur.* » (Eph. V : 2). Tout ce qu'il a ressenti là, c'est pour nous. Il a porté nos tristesses, nos angoisses, nos peurs et nos douleurs, notre mort. Il a donc été triste, angoissé, apeuré pour moi, et a ressenti toute l'infirmité de ma nature humaine. Il ne s'est pas incarné en apparence seulement. S'étant fait chair, il permit à la chair de sentir ce qui lui est propre. Lorsqu'il éprouvait des émotions humaines, sa divinité n'intervenait pas pour faire qu'elles fussent différentes d'émotions vraiment humaines.

Parce que nous n'avons pas honte de la Croix du Christ, nous appelons volontiers ses sentiments : tristesse, angoisse, crainte, agonie. Le mystère insoudable de notre salut ne pouvait être autrement accompli. Si nous avons honte de ces émotions et de ces passions, de ces cris et de ces supplications, notre rédemption est abolie et s'évanouit en fumée ; la médiation du Christ n'est plus qu'une palinodie des Ecritures et de leurs promesses, la réfutation des événements mêmes qui nous y sont dépeints.

2° Est-il raisonnable de penser que le Christ ait eu peur de succomber à la mort spirituelle, et qu'il ait craint pour le salut de son âme ?

Nous ne savons si c'est raisonnable ou non, car notre raison ne peut atteindre aux sommets de notre rédemption. Pour ceux dont l'imagination spirituelle ne suit pas l'enseignement des Ecritures sur l'œuvre expiatoire du Christ, il est *naturel* que cela soit souverainement déraisonnable. La scène de Gethsémané ne fait-elle pas partie de la folie de la Croix ? Mais n'atteste-t-elle pas aussi la sagesse infinie de Dieu ? C'est pourquoi nous acceptons l'enseignement de l'Ecriture et, en le recevant, tout notre effort, avec l'aide de l'Esprit, est de nous approprier les pensées et les décrets de Dieu, de les adorer et de rendre grâces.

Quelle est donc cette crainte qui fait que Jésus sue du sang ? Sans conteste une épouvantable frayeur : celle du gouffre de la mort spirituelle. Nous confessons avec humilité que nous ne sommes pas en mesure d'en juger, ni de nous représenter ce qu'une telle mort peut être. Ses effets sur le corps et sur l'âme de notre Sauveur nous assurent qu'elle est infiniment douloureuse, et nous permettent d'avoir l'intuition de ses conséquences redoutables. Réellement, humainement, subjectivement, le Christ à Gethsémané ne voyait pas qu'une délivrance fut possible et que le combat put prendre fin. Il est fait péché ; il est traité comme tel : voilà pourquoi il prie et crie pour que la prolongation de l'agonie lui soit épargnée.

Exigerions-nous que notre salut eût été le fruit d'un mime, d'une victoire sans combat ? Les faits sont là. Christ combat pour vaincre l'enfer et ses puissances, la mort et le jugement de Dieu. Bien loin de porter ombrage à sa gloire céleste, un tel combat et les sentiments qui l'accompagnent, sont précisément, selon l'Ecriture, sa glorification même, et la cause de son élévation à la droite de Dieu. « *Père, glorifie ton nom !... Père, glorifie ton Fils !...* », dit le Christ. Et Dieu est glorifié en son Fils et par Lui. Mais la glorification

passe par l'anéantissement de Gethsémané et par la Croix. C'est la gloire du Christ d'avoir porté toutes nos infirmités. C'est aussi notre gloire, car il s'est approprié nos faiblesses pour nous aider et nous assister et, par sa victoire, nous donner la victoire. « *Etant justifiés par son sang, nous sommes sauvés par lui de la colère.* » (Rom. V : 9). Mais il fallait qu'il saignât et, par conséquent, qu'il éprouvât des sentiments dont l'intolérable oppression suscitât une sueur de sang. « *L'amour du Christ surpassé toute connaissance.* » (Eph. III : 19).

3^e Dieu n'est-il pas cruel de traiter ainsi son Fils pour accomplir notre salut ? Une telle expiation était-elle nécessaire ? Ne pouvait-il employer d'autres moyens plus conformes à son amour ?

Ici, notre raison s'égare. Aurions-nous vraiment la prétention d'opposer à notre avantage notre sensibilité à celle du Père ? Notre logique à ses décrets ? Notre cœur serait-il plus tendre que celui du Dieu qui, à cet instant même, met le comble à sa miséricorde pour les pécheurs et les perdus ? Dans sa grâce incompréhensible, il a décidé souverainement des moyens de notre salut. Et cela, non pas en disposant cruellement de son Fils, mais d'accord avec lui : « *Il s'est donné lui-même à Dieu pour nous en offrande et en sacrifice.* » (Eph. V : 2). « *C'est pour cette heure,* dit le Christ, *que je suis venu... Père, glorifie ton nom !* » Et Dieu répond : « *Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore.* » Les modalités de notre salut ne peuvent dépendre d'opinions personnelles subjectives ; nous ne pouvons pas dire comment *nous aurions dû* être sauvés. Dans sa Parole, Dieu nous révèle sa sagesse ; ses décrets ne sont pas des idées abstraites et spéculatives. Ils sont corroborés par des faits historiques que nous ne pouvons contester. Recevoir ces faits, accomplis par la volonté de Dieu pour sa gloire, reconnaître en eux la « *sagesse de Dieu* » (1 Cor. I : 24) ; par eux, glorifier notre Père et l'adorer, voilà le propre de la foi. Mis en présence d'événements d'une telle grandeur, notre raison se tait. Bien loin de prononcer un jugement, elle abdique devant la sagesse divine et, puisqu'elle s'est ainsi manifestée en Christ, par la volonté du Père, elle en confesse le caractère nécessaire.

Gardons-nous de parler de choses qui nous sont inconnues. Aucun de nous ne peut estimer ni juger ce que c'est vraiment et ce qu'implique le fait d'être pris à partie par Dieu et condamné au jugement dernier, ni quel état d'âme en est la conséquence. Dieu seul, dans sa Parole, peut nous en donner l'idée, résumée par cette appréciation : « *C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant.* » (Héb. X : 31). Dieu seul, dans son amour et sa justice, est maître du jugement. Il sera ce qu'il doit être ! Et nous n'avons pas un mot à dire sur la question. Nous sommes par conséquent tout aussi incapables de nous rendre compte des données nécessaires à une expiation totale, de la qualité de la « *rançon* », du « *sacrifice expiatoire* », du degré de douleur ressenti par la « *victime propitiatoire* ». Dieu en a souverainement et sagement décidé !

« Quand donc nous voyons cela, c'est bien pour nous faire venir à la connaissance de nos péchés. Il n'est pas question de nous endormir ici par flatterie, quand

nous voyons que le Fils de Dieu est plongé en telle extrémité, qu'il semble qu'il soit au profond des abîmes. Si cela était advenu seulement à un homme juste, encore devrions-nous être touchés, en tant qu'il eût fallu qu'un pauvre innocent eût enduré pour notre rançon ce qui est advenu au Fils de Dieu. Mais voici celui qui est la fontaine de vie, qui s'assujettit à la mort : celui qui soutient tout le monde par sa vertu, qui est là affaibli ; celui qui retire les créatures de toute crainte, qui a à soutenir une telle horreur. Quand donc cela nous est déclaré, il faut bien que nous soyons plus que stupides si chacun n'entre en soi, et étant repris de ses fautes et iniquités, ne soit confus devant Dieu qu'il ne soupire et gémisse : et même que nous ne soyons par ce moyen-là amenés à Dieu avec une vraie repentance. » *CALVIN: Sermons sur la passion.*

Notre sagesse, en constatant ce qu'il en coûte au Christ de « *s'offrir en rançon pour beaucoup* », c'est d'abord de prendre conscience du « grand prix » de notre dette et de la manière dont nous serions traités si nous n'avions été secourus par lui ; puis de sentir à bon escient ce que le Fils de Dieu a payé dans sa personne pour le « rachat » de nos âmes (I Cor. VI : 20 ; VII : 23). Alors, nous adorons et, par l'Esprit saint, nous glorifions dans la joie le Père et le Fils d'une telle rédemption, « *en sorte que le Christ habile dans nos cœurs par la foi et qu'étant enracinés et fondés dans l'amour, nous puissions comprendre avec tous les saints, quelle en est la largeur, la longueur, la profondeur et la hauteur* » (Eph. III : 17-18).

4° Mais en demandant que cette mort lui fût épargnée et en exprimant les désirs de sa propre volonté, Christ ne s'est-il pas révolté contre la volonté de Dieu ?

Nous croyons, en effet, qu'au regard de sa volonté humaine, une telle mort n'a pas été entièrement volontaire, mais, par contre, que cette mort a bien été volontaire pour l'amour de la volonté du Père et pour notre salut. A cause de la faiblesse de la chair humaine qu'il a partagée, la mort du Christ, en un certains sens, n'a pas été volontaire. Etant homme, il a ressenti la crainte naturelle que nous fait éprouver la mort. « *Il a participé au sang et à la chair... il a été rendu semblable en toutes choses à ses frères... Il a souffert lui-même et a été tenté.* » (Héb. II : 14-18).

La crainte et l'épouante l'ont poussé à prier Dieu qu'il veuille bien abréger une telle mort ou en suspendre le cours. Nous croyons même que la véhémence de la douleur ressentie lui a fait oublier le décret de Dieu, auquel il s'était librement associé (*c'est pour cette heure que je suis venu*), en sorte qu'à cet instant-là il ne pensait plus qu'il avait été envoyé comme Rédempteur du genre humain, avec l'obligation de souffrir cette mort à notre place. Ne nous arrive-t-il pas à nous-mêmes d'être à ce point abattus ou torturés par l'angoisse que nous sommes incapables de nous souvenir au même moment de tous les points d'une affaire et de tous nos devoirs, bien qu'ils ne soient aucunement effacés de nos cœurs ? Christ agit comme s'il refusait un moment d'accomplir son œuvre de Rédempteur. La douleur est telle et le suffoqué au point que, toutes autres considérations mises provisoirement à part, il est poussé à prier Dieu que cette épreuve cesse, parce qu'il ne voyait dans la tourmente aucune espérance de salut. Comme le font les fidèles, il

décharge son cœur dans le sein du Père, sans avoir la liberté de le modérer immédiatement selon la volonté même de Dieu. Ainsi Moïse, par exemple, pour l'amour du peuple dont il avait la charge, demande à Dieu d'être *effacé du livre de Vie*, bien que les élus ne puissent jamais périr (Exode XXXII : 32), et saint Paul « souhaiter d'être *anathème, séparé de Christ pour ses frères* » (Rom. IX : 3).

L'épreuve ne vient pas du cœur du Christ ; elle fond sur lui, subitement, du dehors, pour ainsi dire ; elle lui vient d'une autre volonté. Aussi sa prière n'est-elle pas pré-méditée. C'est le cri déchirant jailli de son cœur en détresse. Mais il ajoute aussitôt : « *Toutefois, non ce que je veux, mais ce que tu veux.* » (Matth., Marc). « *Toutefois, que ta volonté soit faite, non la mienne.* » (Luc). Il triomphe de sa crainte, la surmonte et s'en remet avec courage à la volonté du Père. Il ne lui demande plus que l'épreuve cesse ; il veut obéir au décret de Dieu. Selon Marc, il prie par trois fois de la même façon, comme si les flots de la douleur le pressaient de plus en plus près ; mais il est vraisemblable qu'à la seconde et troisième fois, après avoir victorieusement fait face au premier choc de la tentation, il s'est efforcé d'obéir à son Père avec une plus grande spontanéité. Son courage est mieux trempé pour supporter cette mort avec plus d'assurance. « *Mon Père, s'il n'est pas possible que cette coupe passe sans que je la boive, que ta volonté soit faite.* » (Matth.). La Parole de Dieu le conduit progressivement à une plus grande intrépidité, cependant que l'épreuve croît en intensité au point que les vaisseaux de son visage éclatent et que le sang perle et ruisselle.

Christ est plongé au creuset de l'épreuve dès avant de prier. Sa prière n'exprime pas tant le désir d'être exempté de la mort : elle est sur lui, et le terrasse ; mais de n'y point être englouti *comme pécheur*, puisqu'il est « *traité comme le péché même, afin que nous devinssions, en lui, justice de Dieu.* » (Il Cor. V : 21). A cause de la faiblesse de sa chair, il n'a pas voulu, pendant quelques instants, selon la volonté humaine, ce qu'il voulait selon sa nature divine : mais à travers les cris, les larmes, les prières et les supplications (Héb. V : 7), Christ a trouvé la force d'accomplir volontairement la volonté même du Père, et de nous acquérir ainsi le salut et la vie.

5° Si la volonté de Dieu est la seule règle de toute justice, les désirs qui ne s'y conforment point sont vicieux. A Gethsémané, les sentiments du Christ n'ont-ils pas été souillés de quelque tache ?

Quelques exemples familiers nous aideront à répondre à cette question. Dans nos prières liturgiques, nous exprimons à Dieu notre désir de voir l'Eglise florissante et en paix ; nous prions pour que les fidèles soient délivrés de leurs misères, pour que Dieu modère les désirs des impies et règne par sa Parole, etc... En elles-mêmes, ces choses sont bonnes ; nous sommes en droit de les désirer et de demander à Dieu qu'il nous les donne, alors même que sa volonté exige que ses enfants portent leur croix, que l'Eglise soit en lutte à la persécution, et qu'il lui plait de glorifier la victoire de la foi et de l'Evangile au sein des machinations de Satan. Bien qu'ils ne s'accordent pas avec la volonté secrète de Dieu, ces souhaits sont bons, parce qu'il

ne nous est pas toujours possible de connaître avec exactitude ce que Dieu a décidé, ou de nous enquérir de ses desseins. Dans sa grâce, il nous permet de lui demander ce qui nous semble désirable, selon que nous pouvons en juger.

Nous accordons qu'à Gethsémané le Christ a eu dans son âme humaine des affections distinctes de celles des desseins de Dieu. Cependant nous disons que si le premier mouvement de sa nature humaine a souhaité quelque chose qui ne s'accordait pas avec la volonté divine, il l'a maté et dominé aussitôt ce désir par le désir contraire d'accomplir malgré tout la volonté de Dieu. « *Père, l'heure est venue, dit-il. Et que dirais-je ?... Père délivre-moi de cette heure ?... Mais c'est pour cette heure que je suis venu... Père, glorifie ton Fils.* » (Jean XII : 27-28).

La « faiblesse » du Fils de l'homme n'est pas comparable à la nôtre. A cause de la corruption de notre nature, nous ne pouvons pas être juges des sentiments et des intentions du Christ. Nous honorons le Fils de telle sorte que nous ne le jugeons pas d'après les sentiments de notre nature pécheresse, et que nous ne lui imputons pas ce qui est en nous. Désirs, affections, volontés, ne sont jamais purs en nous : ils sont toujours entachés de quelque souillure. Nous sommes incapables de saisir comment des affections ardentess et véhémentes, comme celles qu'éprouve le Christ à Gethsémané, pouvaient coexister en lui avec une modération, une discipline intérieure qui missent hors de cause la sainteté de sa nature humaine. La psychologie intime de l'homme-Dieu nous échappe. Nous savons que le Christ remet sa volonté humaine à la discréction de celle du Père, et cela nous suffit.

« Et même tout ainsi que les chants divers et différents les uns des autres, non seulement n'apportent aucun discord, mais plutôt font une bonne harmonie, et rendent une mélodie bien douce, ainsi il y a eu en Jésus-Christ un bel exemple de la proportion qui est entre les deux volontés, à savoir celle de Dieu et celle de l'homme, en sorte qu'elles sont différentes l'une de l'autre, sans qu'il y ait toutefois combat ou répugnance aucune. » (CALVIN : *Commentaire au récit de Gethsémané*).

L'anxiété du Christ ne comporte ni impatience, ni indiscipline, ni exagération, ni révolte telles que nous les constatons en nous-mêmes, lorsque nous nous efforçons de les réprimer. Nous confessons que Jésus-Christ a été tenté en tout et partout comme nous le sommes, toutefois sans pécher jamais. La faiblesse du Christ a eu pour cause sa miséricorde et son amour pour nous. Son incarnation est volontaire. C'est de bon gré qu'il est venu pour souffrir et qu'il a souffert dans son corps et dans son âme. Ses souffrances ne peuvent porter atteinte à sa sainteté.

Les sentiments de sa chair ont été nets de toute impureté et de toute tache. Ils se sont accordés avec une foi intègre, parce qu'ils se sont constamment tenus dans les limites étroites d'une filiale obéissance. C'est à son Père, comme tel, que le Christ adresse la prière de Gethsémané. Tout en se sentant comme abandonné de lui, il n'a point cessé de croire en sa bonté. Ses sentiments ont été à ce point tenus en bride, disciplinés et « modérés », qu'au regard de la loi divine on n'y saurait trouver nul excès. Il a été semblable à nous dans la douleur, dans la crainte et dans l'angoisse, ne différant de nous

qui en ce qu'il les a éprouvées sans péché. L'intégrité de sa nature lui a permis de triompher des tentations dont nous ressentons nous-mêmes la morsure, sans que sa foi fût jamais atteinte, et sans que la moindre tache de ce que nous appelons le péché l'eût souillé. Pierre du Bosc exprime à merveille cette assurance dans l'un de ses sermons : *Jésus à l'agonie*.

« Ses craintes, dit-il, et ses frayeurs furent grandes ; elles l'agitèrent, elles le secouèrent, elles le troublerent fortement, il est vrai ; mais elles ne blessèrent en rien sa sainteté et sa pureté parfaite. Et vous le comprendrez aisément par la comparaison d'un vase et d'une fiole pleine d'eau. Si c'est une eau sale et boueuse, en remuant cette fiole vous troublerez infailliblement cette eau, vous la rendrez sale et crasseuse, et s'il y a de l'infection, vous l'excitez et en répanchez la puanteur. Mais si c'est une eau toute pure et toute nette, comme une eau de roche, vous aurez beau remuer la fiole, l'agiter, la tourner de tous les côtés, la renverser même de haut en bas et la mettre sens dessus-dessous, cette eau néanmoins ne se brouillera point et demeurera toujours dans sa pureté naturelle. C'est là justement l'image et la ressemblance des passions de Jésus-Christ et des nôtres. Pour nous, qui naturellement sommes vicieux et corrompus, quand nos âmes viennent à se trouver agitées, notre dépravation s'y mêle et s'y manifeste, le péché ne manque pas de s'y glisser et à y exhale même sa méchante odeur. Mais pour Jésus-Christ, qui était la sainteté même, toutes les agitations de son corps et de son esprit, toutes les passions de son âme n'ont pu causer le moindre vice, la moindre souillure en sa personne bénite. »

**

Telle est la vraie signification des événements de Gethsémané, éclairés et commentés par l'Ecriture Sainte elle-même. L'explication biblique, selon l'analogie de la foi, ne comporte pas la moindre pensée mythologique, métaphysique ou speculative. Rien n'est ici théorique ou abstrait. Sans cesse, nous sommes au cœur de la réalité la plus concrète. Selon l'usage de la théologie réformée, tout est ici « doctrine de pratique ».

Le croyant biblique en fait chaque jour l'expérience. Non seulement il sait, mais il sent ce que la victoire de son Sauveur lui apporte. Il est mis, pratiquement, au bénéfice du combat que le Christ a livré, et recueille pieusement dans son cœur les fruits de son triomphe et les merveilles de son amour. *L'expérience spirituelle quotidienne du croyant confirme avec éclat le témoignage des Ecritures.*

Dès aujourd'hui, Christ nous délivre de toute angoisse. Il nous fait recevoir le pardon qu'il nous a acquis. Dieu est apaisé envers nous. Il est notre frère et nous sommes ses enfants tendrement chérirs. Nous sentons dans notre vie présente les effets de cet insoudable amour. Nous ressusciterons, non pour le jugement, mais pour la vie éternelle (Jean V : 24, 29). Cette assurance illumine notre terrestre pèlerinage, et nous pousse, à notre tour, à l'aimer de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces, de toute notre pensée.

Pierre-Ch. MARCEL.

LETTER DE HOLLANDE

Quelques aspects de la vie réformée aux Pays-Bas

par J.-D. DENTERINK⁽¹⁾

Lorsqu'on étudie de près l'histoire de la Réforme aux Pays-Bas, on est frappé de l'immense influence qui a été exercée par Jean Calvin, bien qu'il n'ait jamais séjourné dans notre pays. Aux débuts de la Réforme, les anabaptistes, et quelques autres groupes, dominent. Mais au cours de la guerre de libération (1568-1648), la situation change progressivement, et ce sont les disciples de Calvin qui constituent le vrai noyau de la résistance contre le Roi d'Espagne.

Malheureusement, dès la seconde moitié du XVII^e siècle, un profond relâchement affaiblit les Eglises Réformées. Au XVIII^e siècle, l'influence du rationalisme individualiste va grandissant. Seuls, de petits groupes, qui n'ont pas beaucoup d'influence sur la vie nationale et la vie ecclésiastique officielle, se font les champions de la foi biblique véritable.

La Révolution et ses conséquences.

Avec la Révolution Française, c'est la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; ce fut une bonne chose.

En effet, la vie ecclésiastique, qu'il ne faut pas identifier avec la vie religieuse, ne doit pas être mêlée à la vie politique, quand bien même il y aurait entre elles de nombreuses interférences. Cependant ce n'est pas ce principe solide, et que je crois biblique, de la distinction de leurs domaines respectifs, qui inspira les hommes qui proclamèrent, en 1795, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ce fut beaucoup plus l'idée de la soi-disant neutralité de l'Etat ; non seulement l'Etat refuse d'agréer telle ou telle Eglise comme Eglise Nationale, mais il conteste en même temps qu'il puisse y avoir aucune relation directe entre la religion chrétienne d'une part, et la vie politique ou même la vie humaine sous toutes ses formes d'autre part, en dehors de l'Eglise et de sa sphère d'action.

Nous assistons alors à l'épanouissement du libéralisme, sous sa forme politique, théologique et religieuse. Les libéraux se font les champions d'une tolérance absolue. C'est pourquoi ils ont peu de sympathie pour les chrétiens orthodoxes ou bibliques qui de tout temps ont professé qu'il n'y a

(1) Le pasteur J. D. Denterink, docteur en théologie, est actuellement secrétaire de l'Université Libre d'Amsterdam et secrétaire du Mouvement des Etudiants Calvinistes.

qu'une seule Vérité révélée en Jésus-Christ dans la Parole de Dieu, et à laquelle tous doivent se soumettre. Pour eux, l'enseignement dans les écoles primaires doit être considéré comme un moyen d'élever les enfants à cet esprit de tolérance ; il doit être libéré de tout caractère confessionnel, afin de ne susciter aucune division entre les différents groupes de la nation. On y enseignera une morale, soi-disant chrétienne, mais en même temps générale, dans ce sens qu'elle puisse être acceptée par tous. En réalité, ce sera une morale totalement disjointe de la personne vivante du Christ, Dieu Incarné, et inévitablement de Dieu lui-même.

L'Eglise Réformée, redevenue Eglise Nationale en 1815, après la libération de notre patrie, est à son tour de plus en plus pénétrée par l'esprit du libéralisme de l'époque, et sa doctrine n'est plus alors une discipline vraiment biblique.

Le Réveil du XIX^e siècle. En 1830, comme en Grande-Bretagne, en France et en Suisse, c'est le Réveil aux Pays-Bas, le retour à la Bible. Il ne surgit d'abord qu'au sein de petits groupes à l'écart de la vie publique. Petit à petit et dès 1834 il gagne l'Eglise Nationale et prend assez de force pour que de nombreux chrétiens, par respect pour la Parole de Dieu, s'organisent en communautés nouvelles et fondent la nouvelle dénomination des « Eglises Réformées ». L'opposition est violente ; le gouvernement lui-même y prend part, car c'est la réforme de l'enseignement primaire, accomplie sous la Révolution, qui est en jeu, et la lutte se transforme rapidement en mêlée générale.

Groen van Prinsterer. L'un des grands chefs du Réveil est *Guillaume Groen van Prinsterer*, qui maintient un contact étroit avec les chrétiens évangéliques des pays où souffle le Réveil. Bien qu'il soit toujours resté membre de l'Eglise Nationale, van Prinsterer a beaucoup de sympathie pour ceux de ses coréligionnaires qui se sont séparés d'elle, afin de rester fidèles à l'Ecriture sainte et aux principes fondamentaux de la Réforme. Il stigmatise avec clarté l'esprit dominant de son temps : l'esprit « révolutionnaire », non pas tellement au sens historique, mais au sens religieux de ce mot : « ni Dieu, ni maître ». Cet esprit pénètre de plus en plus toute la société européenne et menace, si l'on ne s'y oppose, de détruire toute vie spécifiquement humaine et, avec elle, l'église, la nation, la famille, etc... Van Prinsterer pousse ses coréligionnaires à combattre cet esprit partout où il se manifeste, car il n'est pas de domaine qu'il n'essaye de conquérir ! Entre l'Evangile, qui exige une obéissance absolue au Dieu qui s'est révélé en Jésus-Christ, et le « principe de la Révolution » qui proclame orgueilleusement la souveraineté de l'homme et nie l'existence de tout ordre divin, l'antithèse est absolue. Obéir aux principes de cette révolution, c'est courir au désordre et au chaos ; seul le retour à l'Evangile peut sauver la société occidentale.

La lutte déborde bientôt sur le terrain politique et scolaire. Les revivalistes veulent que leurs enfants soient instruits dans des écoles où la Bible est acceptée comme base de tout l'enseignement, et comme la chose est impossible dans les écoles publiques, ils décident de fonder des écoles évangéliques

libres. L'opposition est très vive, cela va sans dire, et il n'est pas facile d'obtenir des magistrats communaux les autorisations nécessaires. En outre, pour créer ces écoles, il faut beaucoup d'argent, car l'Etat n'apporte naturellement aucune aide, et la grosse majorité des parents qui veulent que leurs enfants reçoivent une éducation évangélique sont très pauvres. Van Prinsterer et quelques amis défendent les droits de cette minorité à la Chambre des Députés. Fort lentement, la situation s'améliore. Mais le chef des revivalistes est en butte à de nombreux déboires, dont beaucoup sont dus à l'abandon d'anciens amis. Au terme de sa vie, il se trouve presque seul ; on l'appelle le « général sans armée » ! Il luttera cependant jusqu'à sa mort (1876) et, s'il ne lui est pas donné de constater lui-même les résultats positifs de la lutte qu'il a soutenue, son travail n'a pas été vain, puisqu'il a posé les fondations sur lesquelles son successeur, Abraham Kuyper, pourra solidement bâtir.

Abraham Kuyper. Le Docteur Abraham Kuyper est l'un des plus grands hommes de l'Histoire des Pays-Bas. Pasteur, membre pendant de nombreuses années de la Chambre des Députés, fondateur et chef du « Parti Antirévolutionnaire » (2), parti politique chrétien d'idéologie calviniste, qui existe encore aujourd'hui ; fondateur et rédacteur en chef d'un journal quotidien et d'un hebdomadaire ; fondateur de l'Université Libre Réformée d'Amsterdam ; professeur en théologie ; premier ministre du Gouvernement (1901-1905) ; auteur d'un grand nombre de livres et de brochures sur la vie ecclésiastique, politique et sociale, théologien en renom, théoricien de l'Etat, etc..., Abraham Kuyper est vraiment un homme universel, le chef distingué et l'organisateur du groupe de ceux qui veulent rester fidèles aux principes de la Réforme.

Il exhorte les chrétiens évangéliques à l'action, non seulement dans l'église, mais aussi dans la vie politique, au sein des universités et des syndicats, afin que dans chaque communauté la Vérité Biblique devienne une réalité vivante et concrète. Le Christ ne s'est pas incarné pour sauver seulement des âmes, mais pour régénérer toute la création. Pour participer à cette œuvre de salut, les chrétiens doivent s'offrir tout entiers en sacrifice vivant. La création tout entière appartient à Dieu, qui doit être glorifié par notre travail quotidien.

Sous la direction infatigable d'Abraham Kuyper et de ceux qui ont collaboré avec lui (Fabius, J. Woltjer, F.-L. Rutgers, H. Bavink), ainsi que de leurs successeurs (Idenburg, Heemskerk, Talma, H. Colijn, V.-H. Rutgers, A. Anema), les Calvinistes ou Réformés orthodoxes ont acquis une influence considérable sur la vie publique aux Pays-Bas au cours des années 1890-1940.

(2) Le sens de l'adjectif hollandais « anti-révolutionnaire » défini dans son fond au paragraphe précédent, est très différent de celui qu'il possède dans notre langue. Il n'incarne pas les forces d'oppression et de réaction. Il est le qualificatif d'un parti composé de chrétiens bibliques, qui se gardent d'oublier l'esprit profondément social de l'Evangile, et qui, au contraire, essayent de le mettre en œuvre. Mais il essaye de bâtir solidement et d'asseoir les conquêtes sociales d'une manière durable et vraiment avantageuse dans les faits. Il est réaliste et mène une politique qui compte avec le péché. Il s'abstient de toute démagogie, au sens devenu classique chez nous (N.D.L.R.).

**Attitude actuelle
de l'Eglise Ré-
formée Na-
tional (3).**

Malheureusement, du fait des conséquences de la seconde guerre mondiale, la situation a considérablement changé. De nombreux pasteurs appartenant à l'Eglise Réformée Nationale (Hervormde Kerk) nient aujourd'hui la possibilité d'une action sociale et politique chrétienne, et pensent qu'il n'existe pas de principes généraux spécifiquement chrétiens et bibliquement fondés qui puissent servir de normes dans chacun des nombreux domaines de la vie humaine. Ils estiment que des organisations spéciales, ayant pour but de coordonner les activités des chrétiens dans les domaines de la vie politique et sociale, sont superflues. Pour eux, une université réformée, un syndicat d'ouvriers chrétiens, un parti politique calviniste, n'ont aucun sens. Certains d'entre eux vont même jusqu'à combattre la légitimité des écoles primaires chrétiennes et de la radiodiffusion chrétienne. Selon eux, c'est par le canal de l'Eglise seulement que les croyants doivent exercer leur influence sur la vie publique. Ces pasteurs appartiennent en grand nombre au parti travailliste (imitation du « labour-party » de Grande-Bretagne) remplaçant aujourd'hui le parti socialiste (marxiste) d'avant-guerre, et qui cherche à réunir chrétiens et non-chrétiens, et ils exhortent les ouvriers à se joindre au syndicat soi-disant neutre, mais qui est en réalité socialiste.

**L'action féconde
des Eglises Réformées.**

La plupart des réformés orthodoxes n'ont cependant pas suivi ces pasteurs, et sont restés fidèles aux organisations chrétiennes d'avant-guerre, interdites sous l'occupation allemande, mais qui ont repris leurs activités dès 1945. A l'heure actuelle, 20 % des électeurs votent pour les partis politiques chrétiens-évangéliques ; le Syndicat des ouvriers chrétiens-évangéliques compte plus de 150.000 membres et exerce, sous la conduite de son président, M. M. Rupert et de ses collaborateurs, une influence salutaire sur la vie sociale de notre pays. La Société privée qui a la charge, trois jours et demi par semaine, de la Radiodiffusion évangélique a vu tout récemment le chiffre de ses souscripteurs dépasser 200.000.

Malgré ces signes encourageants, la situation d'après-guerre est pour nous beaucoup moins favorable que par le passé. Le D^r H. Colijn, membre du parti antirévolutionnaire, fut premier ministre de 1933 à 1939 ; de même le D^r P.-S. Gerbrandy, premier ministre à Londres pendant toute l'occupation. Ces hommes étaient, avant-guerre, les représentants d'un important parti de gouvernement qui se trouve actuellement rejeté dans l'opposition. Dès 1945, en effet, à la faveur d'une alliance conclue entre le parti travailliste et le parti catholique, les représentants du parti antirévolutionnaire furent éliminés du gouvernement. Il y avait de trop profondes

(3) Il convient de ne pas confondre l'Eglise Réformée (Hervormde Kerk), avec « Les Eglises Réformées » (Gereformeerde Kerken). La première est nationale, et ressemble à bien des égards à notre Eglise Réformée de France. Les secondes sont orthodoxes ; elles professent et maintiennent dans leur sein la « Confession des Pays-Bas » et les livres symboliques de la Réforme. L'Université Libre d'Amsterdam et la Faculté de Théologie de Kampen dépendent des Eglises Réformées (W.D.L.R.).

divergences entre le parti travailliste et le parti antirévolutionnaire concernant la politique envers l'Indonésie et la politique sociale et économique, pour qu'une coopération eût été possible. De plus, le parti catholique a préféré une collaboration avec les travaillistes plutôt qu'avec les réformés orthodoxes.

Je ne crois pas qu'il faille nous plaindre outre mesure de cette situation nouvelle. Nous étions certes avant la guerre un groupe puissant et respecté. Mais quand les circonstances leur sont trop favorables, les chrétiens ne risquent-ils pas d'oublier qu'ils n'ont pas ici-bas de cité permanente, et, en perdant la ferveur de la foi, ne sont-ils pas menacés de ne plus être le « sel de la terre » ?

Nous rendons grâces cependant d'avoir conservé, malgré toute l'opposition, des organisations chrétiennes bien vivantes, et nous prions Dieu qu'il nous conserve cette liberté grâce à laquelle, dans la soumission à Sa Parole, il leur sera possible de continuer leur travail.

J.-D. DENTERINK.

LETTER D'AMÉRIQUE⁽¹⁾

L'Institut Calvin de Grand Rapids Le Synode National de l'Église Chrétienne Réformée

L'Institut Calvin de Grand-Rapids (Michigan) est incontestablement le cœur de l'Église Chrétienne Réformée aux Etats-Unis. Le Synode National annuel y tient ses assises ainsi que nombre d'assemblées et de comités. C'est à l'Institut Calvin que sont formés les cadres de l'Eglise, et que ses chefs viennent souvent chercher des directions et des conseils.

L'Institut Calvin, comprenant un vaste Collège et une Faculté de Théologie, est situé dans un parc de quatre à cinq hectares au milieu d'un des plus beaux sites de la région sud-est des Grand-Rapids. Le domaine est actuellement quelque peu bouleversé par la construction d'un bâtiment d'une valeur de 900.000 dollars destiné à abriter la Faculté des Sciences. Ce sera l'édifice universitaire le plus vaste de l'Institut. Au Collège et à la Faculté de Théologie proprement dits, s'ajoutent les différents bâtiments administratifs (un pour le Collège, un pour la Faculté) ; une bibliothèque générale pour toutes les branches de l'enseignement, et les bâtiments de l'internat, comportant les dortoirs destinés aux élèves et aux étudiants en théologie.

Le Synode National. Le Synode National de l'Église Chrétienne Réformée a été heureux de disposer, une fois de plus, des installations si commodes de l'Institut, au cours de sa récente session annuelle (juin 1949). Avant même que ses travaux eussent pris fin, 350 étudiants, venus pour suivre les cours de la session d'été, étaient déjà sur place.

(1) Cf. *The Calvin Forum*, août-septembre 1949.

De nombreux débats et certaines décisions de notre Synode nous apportent la preuve que les temps sont révolus où nous nous considérons comme une minuscule communauté étrangère sur l'immense scène américaine (2).

La question de notre affiliation à l'Association Nationale des Eglises Evangéliques (National Association of Evangelicals : N.A.E.) fut l'occasion d'une très importante discussion. Il fut décidé qu'une Commission procéderait à l'étude approfondie, faite à la lumière des Ecritures et des textes symboliques de notre Eglise, des problèmes relatifs à la coopération entre les diverses dénominations évangéliques.

Le Synode, prenant acte du fait que le recrutement dans notre Eglise était de plus en plus cosmopolite, a jugé nécessaire de nommer une Commission dans le but d'étudier et de préciser les décisions antérieures concernant le droit des membres de l'Eglise de participer à des distractions considérées comme « mondaines ».

Deux autres indices montrent clairement que notre isolement est en voie de disparition. On a soulevé la question des rapports possibles entre nos mouvements de jeunesse masculins et celui des Eclaireurs, et celle concernant l'attitude que doivent prendre les Conseils Presbytéraux envers les membres des paroisses qui signent l'engagement demandé par l'Eglise romaine à l'occasion d'un mariage mixte.

L'instruction de la jeunesse. Chaque année le Synode consacre un temps considérable aux questions relatives à l'amélioration du niveau des études, au Collège Calvin et à la Faculté de Théologie.

Au point de vue universitaire, la situation réclame une extrême vigilance. Depuis des années, la Faculté de Théologie voudrait être autorisée à décerner le grade de Docteur en Théologie. Des progrès ont été réalisés dans ce sens, mais ils ne sont ni rapides, ni faciles (3). D'autre part il est urgent de développer la bibliothèque de l'Institut, d'accroître le nombre des membres qui soutiennent la Faculté, de développer leur intérêt et leur appui, et de les associer davantage aux réalisations pratiques indispensables pour atteindre les buts que nous nous sommes fixés. Ferme attachée à la poursuite du progrès, l'Eglise a exhorté les Conseils d'Administration à vaincre, en coopération avec la Faculté de Théologie, toutes ces difficultés au cours des prochaines années.

En attendant de nouvelles réalisations, le nombre des inscriptions au Collège, qui s'éleva en 1949 à 1.466, et celui enregistré à la Faculté de Théologie, dépassent les possibilités matérielles de nos établissements et sont toujours en avance sur les agrandissements prévus. Cependant l'immeuble de la Faculté des Sciences est quasi-terminé. L'agrandissement de la bibliothèque est décidé et les travaux vont commencer ; la construction de nouveaux réfectoires et de leurs dépendances, qui a été approuvée, va être mise en chantier.

(2) L'importance de l'Eglise chrétienne Réformée, originairement composée de Hollandais établis aux Etats-Unis, est actuellement très semblable à celle de l'Eglise Réformée de France.

(3) La Faculté de Kampen (Pays-Bas) n'est pas non plus autorisée à décerner le grade de Docteur en Théologie. Cette charge incombe à la Faculté de Théologie de l'Université Libre d'Amsterdam.

Les progrès dans l'enseignement vont de pair avec toutes ces améliorations matérielles. Le Professeur John de Vries écrit un livre sur les rapports des sciences inorganiques entre elles d'une part, et avec la Vérité des Saintes Ecritures d'autre part. Le Professeur William T. Radius, convaincu que ce sont les Pères de l'Eglise qui ont le mieux compris les rapports de la religion et de la culture, prépare un manuel de textes latins à l'usage des élèves du Collège, qui sera la part plus large qu'à l'ordinaire à la patristique latine. Le Professeur Clarence Bouma, titulaire de la chaire d'Ethique et d'Apologétique à la Faculté de Théologie, Rédacteur en chef de « The Calvin Forum », a été envoyé par l'Eglise comme délégué au *Synode œcuménique Réformé d'Amsterdam* et au *Synode National des Eglises Réformées des Pays-Bas*. C'est le premier professeur de la Faculté qui bénéficie d'un congé d'un an pour ses travaux. Il est en train d'écrire un ouvrage se rapportant à sa discipline.

La Mission Grosse déception au sujet de notre Mission en Chine ! La **va de l'avant.** plupart de nos missionnaires sont rentrés, non sans laisser toutefois trois des leurs en territoire communiste. L'Eglise, consciente de sa vocation missionnaire, n'en continue pas moins d'aller de l'avant. A Zuni (New-Mexico), construction d'une nouvelle chapelle, d'une salle de réunions et d'un centre récréatif ; construction à Rehoboth de la première aile de l'Ecole Supérieure et des bâtiments nécessaires au personnel féminin et aux professeurs ; envoi de deux nouveaux missionnaires permanents consacrés au champ de mission du Canada et à ses immigrants, voilà quelques simples exemples des réalisations acceptées par l'Eglise.

Diminution du budget synodal. Soucieux d'harmoniser le budget de l'Eglise avec la conjoncture économique, le Synode, dans cet esprit d'économie bien connu des Hollandais, décida qu'il était nécessaire, cette année, de diminuer un peu les cibles du budget. Le budget synodal, qui est alimenté par les offrandes des fidèles, a été réduit de telle sorte que la cotisation familiale moyenne soit ramenée de \$ 39,15 en 1949, à \$ 37,65 en 1950.

Collège et Faculté Trente-neuf étudiants de première année se sont inscrits à la Faculté de Théologie. C'est la première fois qu'un tel chiffre est atteint, car, les années précédentes, le nombre des étudiants oscillait entre six et vingt au maximum par classe. Afin que la vocation pastorale de ces jeunes gens puisse s'exercer prochainement d'une manière adéquate, l'Eglise a été aussitôt sollicitée d'ajouter, de toute sa foi, hardiment de l'avant.

Quant au Collège, il compte cette année près de 1.500 élèves.

Arnold BRINK,
Secrétaire général aux Etudes..

LETTRE DE HONGRIE⁽¹⁾

Depuis quelque temps, on parle beaucoup d'un réveil dans l'Eglise réformée hongroise, mais nous avons l'impression que ceux qui en parlent de loin ignorent aussi bien l'étendue et les traits caractéristiques que les causes visibles de ce renouveau spirituel. Notre but est donc de montrer aux lecteurs une coupe verticale et une coupe transversale de la situation, c'est-à-dire un coup d'œil de ce qui s'est passé et de ce qui se passe maintenant chez nous.

La Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

L'Eglise réformée de Hongrie avait dans le passé une position de droit commun dans l'Etat hongrois. Grâce à cette position, elle jouissait de tous les avantages matériels et moraux que prodiguait l'Etat. On l'a d'ailleurs bien fait remarquer : l'Eglise réformée voyageait sur le même train que l'Eglise catholique, mais en troisième classe, tandis que l'Eglise romaine se trouvait en première classe. Un tel état de choses avait des conséquences fâcheuses pour la vie spirituelle : l'Eglise épuisait ses forces non en étant fidèle à son vrai Chef, mais comme conséquence de sa mésalliance avec le monde.

Depuis la révolution, cet état de choses s'est radicalement transformé. Le gouvernement de la République hongroise a dénoncé les liens existant entre l'Eglise et l'Etat. Ce qui montre la chute profonde de l'Eglise, c'est que ce n'est pas cette dernière, mais bien l'Etat qui, reconnaissant que ces rapports étaient faux, y a mis un terme, obligeant ainsi l'Eglise à se confier en son véritable Maître et à se tourner vers Lui. Les pourparlers empreints de bienveillance qui eurent lieu entre représentants du gouvernement et de l'Eglise réformée aboutirent le 7 octobre 1948 à la séparation de l'Eglise et de l'Etat et à un concordat, aux termes duquel l'Eglise réformée prend une position loyale et biblique envers la République, tandis que de son côté la République reconnaît le droit au libre exercice de la religion, en parole et par écrit, dans l'église et hors de l'église, assurant à l'Eglise réformée un apport matériel pendant les vingt prochaines années.

Les pionniers du Réveil. Ces événements ont eu des antécédents. Depuis une quinzaine d'années, des pasteurs et des fidèles croyants et clairvoyants, réalisant que l'ancienne « sécurité charnelle » de l'Eglise allait bientôt être ébranlée, commencèrent à lancer des campagnes d'évangélisation suivant des méthodes éprouvées. (Il est bien entendu que ce n'est pas la méthode qui compte, mais bien l'œuvre de l'Esprit). Dès le début, on put voir que c'était l'affaire du Seigneur. Des centaines, et même des milliers de gens s'empressaient pour entendre le message de l'Evangile, et les conversions se multipliaient. La conscience du péché et du jugement, de même que la joie du pardon offert et reçu en Jésus-Christ, furent vrai-

(1) *The Presbyterian World*, décembre 1949.

ment l'expérience des foules. Lorsque des réunions d'évangélisation se tenaient dans un village inconnu, ceux qui y assistaient dépassaient largement le nombre des habitants de la localité : des centaines parcouraient, à pied ou en voiture, trente à cinquante kilomètres pour y assister. C'est surtout l'intérêt de la jeunesse pour cette vie régénérée qui est remarquable. Les conférences nationales de jeunesse purent se tenir, Dieu en soit loué, même dans les années les pires et les plus difficiles de la guerre. Dans les dernières années, deux à trois mille jeunes gens et jeunes filles y ont pris part. La bienveillance des autorités nous a assuré toutes les facilités nécessaires quant au voyage et à l'organisation de ces conférences. En été 1949, nous obtîmes cinq mille billets à demi-tarif et des trains spéciaux pour ceux qui se rendaient à ces conférences. Une des plus sérieuses étapes de cette série d'évangélisation fut celle de Budapest au mois d'avril et mai 1948 ; due à l'initiative du comité œcuménique d'évangélisation, elle dura trois semaines et atteint un nombre considérable de fidèles ; et tout récemment, en octobre 1949, il y eut une campagne d'évangélisation à Debrecen dans treize églises de la ville ; elle se déroula dans une atmosphère de Pentecôte.

Réveil général. Au commencement, et pendant un temps assez considérable, la cause du réveil fut l'affaire d'un cercle assez restreint de pasteurs et de laïques éveillés. Mais comme leur nombre s'accroissait de jour en jour, les autorités responsables de l'Eglise s'en rendirent compte, en firent leur affaire et offrirent leur collaboration. Depuis un an et demi s'est organisée la « Fellowship » missionnaire de l'Eglise réformée, dont le but est de réunir toutes les forces évangéliques actives et les faire fructifier pour l'avenir de l'Eglise. Au sein de cette « Fellowship », c'est la confraternité des évangélistes — une centaine de pasteurs et de laïques possédant le don charismatique de l'évangélisation — qui porte la grande responsabilité dans l'œuvre de réveil ; ils sont engagés presque constamment dans des campagnes d'évangélisation. D'habitude, ces campagnes durent une semaine : du dimanche au dimanche. Le but que l'on se propose — qui n'est que le but du Seigneur — est de gagner le plus grand nombre d'êtres possible à la vie nouvelle et rassembler ceux qui se sont convertis en communion biblique et de prière. On se rend bien compte que c'est un sort triste et même lugubre que de mourir de faim après être né. Ceux qui ont reçu la vie nouvelle en Christ ont besoin de nourriture spirituelle afin que par elle ils puissent croître à l'état d'hommes faits. A côté de l'évangélisation, l'autre slogan du réveil hongrois est donc la communion des saints. Cela paraît être le moyen donné par le Seigneur soit pour conserver les fruits de ce réveil, soit pour l'activer et l'aider à construire « la muraille de Jérusalem ».

Nous avons l'assurance que c'est l'Eglise réformée hongroise de demain qui se ré-forme dans et par le réveil, parce qu'il n'y a d'Eglise que là où il y a — ou a eu — le réveil.

Eugène CZAKO,
pasteur à Cegled.

BIBLIOGRAPHIE

CALVIN DIRECTEUR D'ÂMES⁽¹⁾

Le calviniste qui lit le récent livre du Professeur J.-D. Benoit éprouve une très vive et très réconfortante surprise : celle de voir un homme qui n'est pas calviniste, au sens technique du mot, écrire un tel livre, un si beau livre sur Calvin ! *Calvin directeur d'âmes* est la plus brillante illustration du chemin parcouru depuis une trentaine d'années dans notre protestantisme pour quiconque se souvient du style du livre d'Etienne Giran sur Castellion, de tant d'autres écrits et de la manière haineuse et passionnée dont un grand nombre ne pouvaient s'empêcher de parler de Calvin. Peu à peu, l'atmosphère est devenue plus sereine. La polémique cède le pas à la vérité. Des non-calvinistes peuvent parler *objectivement* de Calvin, voire même avec admiration et sans cacher leur sympathie. Qu'on le veuille ou non, mille traits féconds de la doctrine authentiquement réformée s'imposent à l'esprit moderne comme n'ayant rien perdu de leur puissance et de leur dynamisme. Le principal mérite du Professeur Benoit est d'avoir simplement cherché à esquisser un portrait de ce directeur d'âmes hors de pair qu'a été Calvin et cela en prenant pour source principale les lettres du Réformateur, qui le révèlent au naturel, dans toute sa spontanéité.

Le chapitre sur *L'âme pastorale* de *Calvin* met l'accent avec un rare bonheur sur le fond du cœur du Réformateur, trop peu connu des non-initiés. La personnalité des divers correspondants est dépeinte avec vigueur. *La vie chrétienne d'après les lettres* est sans doute la partie la plus attachante de l'ouvrage, la plus émouvante dans sa simplicité et dans sa vérité. L'auteur traite également avec bonheur de la *Lecture de la Bible* et de l'*Ascèse calviniste*. Le chapitre sur la Sainte-Cène est particulièrement fidèle à la pensée du Réformateur et très bien venu, comme celui consacré aux *Caractères de la direction calvinienne*. Le portrait final de *Calvin d'après ses lettres*, si sympathique, si attachant, parce que pris sur le vif à des sources qui ne peuvent tromper personne.

Avec une rare conscience et une grande indépendance de pensée à l'égard de son sujet, le Professeur Benoit s'attache à détruire, textes en mains et partout où la chose lui semble nécessaire, les légendes et les erreurs de jugement qui ont si longtemps, chez nous, entaché la personne ou la doctrine de Calvin. Il met surtout en relief nombre d'idées maîtresses de la pensée du réformateur, d'innombrables principes dynamiques et féconds, pleins de sagesse et de bon sens, d'équilibre et de modération, et qui n'auraient jamais dû être oubliés dans nos Eglises qui, faute de mémoire et d'intelligence, ont elles-mêmes trop souvent sapé leurs propres principes d'action et de direction.

(1) Jean-Daniel Benoit : *Calvin directeur d'âmes*, éd. Oberlin, Strasbourg. Aucune critique, au sens propre du terme, n'a été faite dans la presse concernant ce livre remarquable. Bien que sa publication remonte déjà à deux années, nous eroyons utile de signaler à nos lecteurs l'intérêt de cette étude et de publier la présente critique.

La conclusion générale qui ressort de l'ensemble du livre est que Calvin était un psychologue de première force et de grande finesse, un réaliste impénitent, un directeur délicat et pénétrant : le plus grand des pasteurs d'âmes. Et cela nous pas malgré sa doctrine — le Professeur Benoît le souligne avec insistance — mais à cause d'elle. Félicitons chaudement l'auteur d'avoir remis les choses au point.

Nous souhaitons très vivement que pasteurs et fidèles lisent ce livre et que le plus grand nombre se laisse pénétrer par le biblique bon-sens, la finesse, la perspicacité, la puissance d'action de celui qui reste encore le réformateur de notre Eglise au xx^e siècle.

**

Tout ce que nous avons dit ci-dessus nous autorise maintenant à présenter quelques remarques techniques.

Un calviniste regrettera l'exclusion presque constante des sermons de Calvin et la préférence de l'auteur pour des lettres conservées au hasard de l'histoire. Le souci de Calvin prêchant était de faire sans cesse de la cure d'âme. C'est ainsi que le chapitre consacré à la *tentation* et à la *souffrance* est insuffisant et somme toute assez pauvre. L'auteur ne cite qu'une fois, sur un point secondaire, un passage des merveilleux sermons que Calvin a consacrés à l'étude du livre de Job, et qui fourmillent d'indications précieuses sur ces deux sujets — en général peu connus — comme sur la technique de la cure d'âme elle-même.

Le chapitre le moins bon est celui des *Principes* où l'auteur est loin de faire œuvre de dogmatien et a renoncé (peut-être à cause des conditions de travail signalées dans la préface) à l'aide qu'aurait pu lui apporter tel ou tel ouvrage présentant les principes du Calvinisme par quelqu'un qui les voit et les pense de l'intérieur. Les principes de la souveraineté de Dieu et de la responsabilité de l'homme, des rapports de la Cause première avec les causes secondes ne sont jamais présentés sous leur exacte perspective ni énoncés avec la précision que requiert la gravité du sujet. L'auteur y fait allusion vingt-deux fois sans être jamais fidèle à la pensée du réformateur. Pour lui, l'attitude calviniste est ici intellectuellement et logiquement antinomique et contradictoire, alors qu'elle ne l'est à aucun point de vue pour un calviniste qui a su s'affranchir des *à priori* d'un déterminisme physico-chimique. L'auteur dit sans cesse « Dieu fait tout ! » alors que Calvin précise sans cesse que Dieu ne fait pas tout. Généralement, l'auteur fait suivre le mot *souveraineté* de l'adjectif *absolue* qui peut induire en erreur et qui n'est pas nécessaire. A la page 68, l'auteur commet un contre-sens flagrant. Là où Calvin dit que les créatures insensibles, aussi bien que les conseils et vouloirs des hommes, sont gouvernés par la providence de Dieu, *tellelement qu'il les adresse au but qu'il a proposé*, le Professeur Benoît conclut que *Dieu fait tout*, que Dieu est la cause suprême et ultime par delà toutes les causes secondes et qu'il est la seule causalité agissante de l'univers ! Affirmation « hérétique » s'il en fut et contre les tenants de laquelle — qui n'étaient pas calvinistes — Calvin s'est élevé avec la dernière énergie.

Il est vraiment curieux que les critiques qui interprètent ainsi la pensée calviniste sur ce point ne se rendent pas compte qu'ils vont précisément à l'encontre de l'affirmation de la toute-puissance et de la souveraineté de Dieu, et que, si le dilemme qu'ils croient voir dans la pensée de Calvin est vrai, Dieu n'est plus tout-puissant ! Dans une formule saisissante et qui tient debout, sans la moindre contradiction, à la fois sur le plan théologique et psychologique comme sur le plan philosophique, le Professeur Lecerc aimait à répéter : « Nous croyons en un Dieu suffisamment puissant, — puisqu'il est tout-puissant — pour réaliser librement sur le plan des créatures ce qu'il veut nécessairement quant à Lui. » Voilà le Dieu tout-puissant, celui des Saintes-Ecritures. Il n'y en a pas d'autre.

Il nous semble également que l'auteur fait subir à la pensée de Calvin un certain gauchissement en affirmant qu'elle est essentiellement théocentrique et cela, malgré un tardif rappel à l'occasion de la Sainte-Cène, en estompant un peu trop les thèmes relatifs à l'incarnation et à ce qui en dépend dans la conduite des âmes et dans nos motifs d'action.

Rien de systématique sur le travail du Saint-Esprit. Quelques touches seulement sur le service spirituel du corps. Le paragraphe sur la prière est faible. On ne sait pourquoi l'auteur restreint les motifs de prière à ceux qui se rapportent à la seconde partie de l'*Oraison dominicale* et, sauf pour un détail, n'utilise pas l'admirable traité que Calvin consacre à la prière dans l'*Institution chrétienne*, alors qu'au paragraphe suivant : *L'ascèse calviniste*, et pour la Sainte-Cène, l'exposé est fondé non pas sur les lettres, mais sur l'*Institution*. L'auteur ne distingue pas l'action de grâces de la louange. Dans le chapitre sur *Le rôle de l'Eglise*, le vrai fondement de l'Eglise n'est pas esquissé, et en traitant du *Culte public* la puissance intrinsèque de la Parole prêchée n'est pas indiquée.

L'auteur soutient (p. 252 et en note) que Calvin n'avait aucune notion de l'infini des espaces et des problèmes métaphysiques qui s'y rapportent. La lecture des ouvrages de Zanchus, collaborateur de Calvin à Genève, nous apporte la preuve du contraire. Nous croyons que celui qui a dit que Dieu tenait la terre et tout le firmament comme quelques grains de poussière en la main, n'eût pas été effrayé (aucun calviniste ne l'a jamais été) des spéculations sur le transfini. Dieu est tellement plus grand ! Pour nous, aujourd'hui encore, Dieu tient la voie lactée et le reste comme quelques grains de poussière dans Sa main, et, si elles nous font prendre plus nettement conscience de la grandeur de Dieu, les découvertes modernes ne suscitent pas en notre âme l'ombre d'un tourment métaphysique.

Simple détail enfin. L'auteur affirme que, pour Calvin, le corps du Christ glorifié est *localisé* au ciel (p. 209). Est-il besoin de préciser que, dans le vocabulaire calviniste, ce qui est dit être « au ciel » ne peut par définition être *localisé*, puisque cette expression caractérise au contraire ce qui vit en dehors de l'espace et du temps, et fait partie de cet autre monde que n'affecte pas la spatio-temporalité, parfaitement contingente et transitoire, de l'univers créaturel tel que nous la prenons connaissance ?

Terminons ici ces brèves remarques. Il importait seulement de noter que, si objectif et si fidèle qu'ait été le Professeur Benoît dans son remarquable ouvrage, dont nous le remercions encore, son exposé n'était cependant pas en tous points strictement calviniste.

P. M.

BRÈVE INTRODUCTION AU PENTATEUQUE⁽¹⁾

La *Tyndale Press* vient de publier une édition anglaise de l'introduction au Pentateuque du Professeur Aalders, d'Amsterdam, dont les principales données intéressent tous ceux qui se préoccupent des problèmes bibliques. L'auteur commence par une définition et une description brève de la Torah, c'est-à-dire de l'ensemble des cinq livres indiqué par le mot grec. Puis il s'efforce d'étudier l'état actuel des questions posées depuis la naissance de la critique biblique, en ce qui concerne la composition et la date du recueil.

(1) *A Short Introduction to the Pentateuch*, par G. Ch. AALDERS, Professeur d'Ancien Testament à la Faculté de Théologie de l'Université Libre d'Amsterdam. The Tyndale Press, 39, Bedford Square, London, W.C. 1., 173 pages.

Rappelant brièvement les théories d'Astruc (1753) et de ses continuateurs « fragmentaristes » pendant le siècle qui suit, il expose brièvement la théorie de Wellhausen (1876) qui, (d'ailleurs précédé par l'Alsacien Edouard Reuss en 1834), avait, semblait-il, démontré définitivement que le Pentateuque était issu de quatre sources dont la plus récente était, contrairement à l'opinion de Astruc, celle qu'il appela le code sacerdotal, Elohiste, et qu'il datait d'après l'exil. Il réunit à l'appui de sa doctrine, et exposa avec un talent brillant, un faisceau d'arguments qui, jusqu'à ces temps derniers, entraînèrent la conviction de tous les historiens de la Bible.

Le livre de Aalders à partir de la page 18 est l'histoire des coups qui ont été portés à la doctrine de Wellhausen. Certains des éléments de cette théorie ont été attaqués par ceux même qui en adoptaient l'ensemble. Ainsi Gunkel (1901), dans sa théorie des Sagas bibliques, Sievers, par ses études métriques (1904), et Eerdmans (1908), en décelant des traces de paganisme polythéiste dans certaines Sagas.

Mais les critiques n'ont commencé à ébranler l'édifice wellhausénien dangereusement qu'à partir du moment où ils se sont attaqués à ces deux colonnes principales, la distinction des sources par l'emploi des noms divins, les récits doubles ou discordants et la date assignée à ces sources. Clostermann en 1893 puis, vers 1903, à la fois Lepsius, Dahse, Redpath et Wiener, suivis par Eerdmans lui-même, ont montré qu'il était loin d'être sûr que les noms divins employés dans le texte primitif aient été les mêmes que dans le texte massorétique sur lequel s'est basé Wellhausen. Il y a bien des cas où le mot indiqué par les LXX, bien que différent, paraît correspondre à l'original. Il y a d'ailleurs des chapitres où ces mots sont mélangés, ou même accolés. Dornseiff (1934) a montré que de telles classifications, par l'emploi des noms, si on les appliquait à la littérature homérique ou à Hésiode, aboutiraient à des absurdités. Wilson (1919) et Snouck Huggronje (1925) ont montré que dans le Coran, dont l'auteur étant cependant incontestablement unique, les mots *Allah* et *Rab*, qui correspondent assez bien à *Elohim* et *Yahvé*, sont indifféremment employés dans différentes sourates ou unies dans d'autres. Kraütlein (1913) a montré d'ailleurs que des différences de termes ne sont pas un moyen de séparer avec évidence des sources, et que les différences de style alléguées aussi ne correspondent forcément qu'à des données subjectives. En 1934, Cassuto, Professeur à Rome, a appuyé ces critiques et daté la compilation de la Genèse à l'époque de David.

La notion des diverses sources était basée également sur l'existence des doubles narrations et des contradictions entre les divers récits. L'auteur, reprenant sur certains points les explications de Jacob (1916), Hertz (1929), Rudolph (1934), s'efforce de montrer par des données grammaticales et historiques qu'il n'y a pas forcément doublet. Par exemple : Genèse II : 4 a trait à ce qui suit, c'est-à-dire à ce qui arrivera à la création qui vient d'être racontée ; Gen. II : 19 doit être traduit « Dieu avait formé » ; on ne voit pas pourquoi on traiterait de doublet la répétition par Isaac de la ruse déjà employée par Abraham, essayant de faire passer sa femme pour sa sœur, dans des circonstances analogues, etc... Aalders montre aussi par de nombreuses explications que les contradictions entre les diverses sources ne sont pas aussi évidentes qu'on l'a dit.

La date assignée par Wellhausen aux « sources » et surtout à *P.* (réforme de Josias centralisant et organisant le culte) a été critiquée par Griffiths, Molles Kegel (1919), Ostreicher (1923), Staerck (1926) et Welch (1924), parce que trop tardive, Horscher (1922) et Horst, la considérant comme en tout cas invraisemblable, la pensèrent plus tardive. L'égyptologue Yahuda soutint en 1921 et 1929 que l'abondance des mots et des conceptions d'origine égyptienne rendent probable la date traditionnelle. Cassuto (1936) croit l'auteur contemporain de David. Les fouilles de Ras Shamra incitent Dussaud, en 1937, à affirmer que la thèse de

Wellhausen doit être entièrement révisée. Des traces de la loi sont nettes dans les écrits des prophètes antérieurs à l'exil.

Aalders lui-même estime que l'arrière-plan de la loi mosaïque est bien celui de l'Exode. Les pierres, métaux et animaux mentionnés sont ceux de l'Egypte, de Sinaï, d'Arabie et du sud de la Palestine. Plusieurs sont typiquement africains. Certaines lois sont pleinement liées aux événements contemporains et les termes mêmes impliquent la vie errante, en camps. Ainsi, le blasphémateur sera emmené hors du camp, pour être lapidé dans le désert. Les cultes idolâtres mentionnés sont bien Cananéens ou Phéniciens, mais jamais Assyriens. Les conseils donnés pour la guerre parlent d'Israël comme d'un envahisseur, réduisant les autres peuples en esclavage s'ils demandent la paix, jamais comme d'une nation envahie. Il n'est pas question d'un roi comme chef de l'armée. L'armée et le peuple vivent dans des camps, toujours. Tout cela ne peut pas avoir été écrit après ou pendant l'exil. Les discours prononcés en Moab s'adressent évidemment à la génération qui a été en Sinaï. Certaines lois qui supposent une vie sédentaire du peuple d'Israël peuvent avoir été écrites en pensant à l'avenir en Terre promise, comme le texte qui prescrit de percer l'oreille de l'esclave contre le poteau de la demeure. (Encore est-il possible que l'entrée de tentes semi-permanentes ait été soutenue par des poteaux).

Au reste, le Pentateuque lui-même, les Juifs, Jésus, et les apôtres attribuaient la loi à Moïse. En face d'une telle autorité, aucune raison péremptoire n'existe pour que les textes législatifs n'aient pas été regus et rédigés par Moïse. Mais les récits qui les encadrent ne nous sont pas donnés comme rédigés de sa main. Ni je, ni nous n'y sont employés comme dans les discours de Moïse ; en tout cas lui-même n'a pas écrit le récit de sa mort ; nous ne sommes pas tenus de suivre les littéralistes qui pensent que Moïse l'avait racontée, prophétiquement, avant de mourir !

Aalders estime que les rédacteurs du recueil ont donc réuni des lois vraiment mosaïques, des histoires qui pouvaient provenir de notes d'itinéraire de Moïse ou de récits rédigés peu après sa mort, et des morceaux de livres plus anciens, peut-être cités par Moïse [*Le livre des générations d'Adam* (Gen. V : 1)].

La compilation de tout est postérieure au début du règne de Saul, puisque Gén. XXXVI : 31 parle de rois d'Israël en un sens qui ne paraît pas prophétique : mais elle est antérieure à la septième année du règne de David, puisque le livre des Juges cite nettement le Pentateuque et qu'il a été écrit avant la prise de Jérusalem sur les Jébusiens, par David (Juges I : 21).

Ainsi, tout en se gardant d'affirmer que Moïse soit le seul et dernier auteur de la *Torah*, Aalders croit que sa part est prédominante dans l'origine première de son contenu et qu'il a été vraiment inspiré par Dieu pour donner au peuple d'Israël sa législation fondamentale. Mais, ajoute-t-il, l'autorité infailible de la Bible ne dépend pas de son auteur humain, mais repose sur le Saint-Esprit qui l'a inspirée. Dans son ensemble, auquel contribue chacune de ses parties, y compris le Pentateuque, elle est pour nous le message de Dieu proclamant la bonne Nouvelle de Jésus-Christ, notre Sauveur, qui a répandu son sang sur la croix, pour nous conduire à la Vie Eternelle.

A. S.

LA SOCIÉTÉ CALVINISTE DE FRANCE

Fondée en 1926

La Société a pour principes d'organisation et d'activité la doctrine historiquement réformée, dont Calvin a été le premier expositeur, et dont l'expression est contenue principalement dans la Confession de foi de La Rochelle, la Confession des Pays-Bas, la Seconde Confession Helvétique, la Confession de Westminster, et dans les livres symboliques qui s'y rattachent.

La Société étudie la pensée réformée moderne dans les domaines de la théologie, de la philosophie et des sciences. Elle est en étroit contact avec les Facultés de Théologie réformées du monde entier, les maîtres qui y enseignent, les Eglises qui professent et maintiennent les Confessions de foi réformées. Elle participe aux principales manifestations du Calvinisme mondial : *Synode Ecuménique des Eglises Réformées, Mouvement International des Étudiants Calvinistes, etc...*

Président : M. le Prof. J. HOFFMANN.

Vice-Présidents : Dr. A. SCHLEMMER, Pasteur P.-Ch. MARCEL.

Trésorier : M. Jean MARCEL.

Secrétaire : M. N...

EXTRAITS DES STATUTS

Art. 3. — La Société calviniste s'interdit toute activité sectaire et toute œuvre de division ecclésiastique.

Art. 9 et 10. — Membres actifs et Membres associés.

Les membres *actifs* déclarent leur accord avec l'une des Confessions de Foi de la Réforme, mentionnées ci-dessus, et leur désir de collaborer aux travaux de la Société.

Les membres *associés* sont ceux qui désirent témoigner leur sympathie pour l'un des buts poursuivis par la Société.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à adresser au Président de la Société Calviniste, Prof. HOFFMANN,
47, rue Sainte-Radegonde, ST-GERMAIN-EN-LAYE (S.-et-O.), France

Nom : Prénoms :

Adresse :

Profession :

Date de naissance :

déclare vouloir s'inscrire à la Société Calviniste de France en qualité de membre (actif ou associé).

Signature :

LA REVUE RÉFORMÉE

Comité de Rédaction (en formation)

Professeur J. HOFFMANN, Docteur A. SCHLEMMER, Pasteur MARCEL

**La liste des principaux collaborateurs de langue française
paraîtra ultérieurement.**

Parmi les pasteurs, les docteurs et les professeurs des Eglises réformées étrangères, ont déjà assuré leur concours à « La Revue Réformée » :

Van BAALEN, Dr. Th., Pasteur, Mount-Vernon, Washington, U.S.A. — J. D. DENGIRINK, Dr. Th., Secrétaire-adjoint de l'Université Libre d'Amsterdam, Secrétaire du Mouvement des Etudiants Calvinistes. — H. DOOYEWERD, Professeur de Philosophie du Droit, Université Libre, Amsterdam. — W. H. GISPEN, Professeur de langues sémitiques, d'archéologie et d'exégèse de l'A.T., Université Libre, Amsterdam. — J. T. HOOGSTRA, Pasteur, Holland, Michigan, U.S.A. — Pasteur KELLER, Rhénanie. — R. B. KUIPER, Professeur de Théologie pratique, Westminster Theol. Sem. U.S.A. — J. MURRAY, Professeur de Théologie systématique, Westminster Theol. Sem. U.S.A. — D. NAUTA, Professeur d'Histoire ecclésiastique, Université Libre, Amsterdam. — N. B. STONEHOUSE, Professeur de N.T., Westminster Theol. Sem. U.S.A. — Van TEYLINGEN, Pasteur, Amsterdam (Comptes rendus des Synodes Nationaux des Eglises Réformées des Pays-Bas). — C. van TUU, Professeur d'Apologetique, Westminster Theol. Sem. U.S.A. — D. H. Th. VOLLENHOVEN, Professeur de Philosophie et de Psychologie, Université Libre, Amsterdam. — Ed. J. YOUNG, Professeur d'A.T., Westminster Theol. Sem. U.S.A.

(liste à suivre)

*Correspondances, Nouvelles brèves concernant la vie et l'action
des Eglises Réformées des pays suivants :*

AFRIQUE DU SUD — ALLEMAGNE — ANGLETERRE — AUSTRALIE — CANADA — CEYLAN — CHINE — ECOSSE — ETATS-UNIS — ETHIOPIE — HONGRIE — INDÉS DU SUD — IRLANDE — JAPON — PAYS-BAS — SUISSE — TCHÉCOSLOVAQUIE, etc...

Dans les prochains numéros :

Le Baptême : préparation des Synodes Régionaux. — La Confession de foi de Théodore de Bèze. — Sonnets réformés. — Le Divorce. — Qu'est-ce qu'une prédication vivante ? — Les trois premiers chapitres de la Genèse. — Le rôle de la tradition dans la théologie réformée. — Les prophéties de l'Ancien Testament et l'Etat d'Israël. — L'Université Libre Réformée d'Amsterdam. — Bibliographie réformée de langue anglaise, etc., etc...